

HORIZONS

Magazine mensuel

Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 009 / 1^{er} avril 2021

prix: 100 MRU



SITE DE VACCINATION
COVID - 19

التلقيح

25 Mars 2020 – 25 Mars 2021:

**Après une riposte réussie à la
COVID...Lancement du processus de
vaccination**



*La gouvernance du Fonds spécial national
de solidarité sociale et de lutte
contre le coronavirus :*

***un modèle du genre
(Président du Fonds)***





Le Président de la République supervise le lancement de la vaccination

5

6 C'était le 25 Mars 2020....

Le Président de la République annonçait les éléments de riposte à la COVID-19, quelques jours seulement après l'apparition du premier cas dans le pays

9 La gouvernance du Fonds spécial national de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus : un modèle du genre (Président du Fonds)

12 Fonds spécial de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus : Un instrument à la mesure de la pandémie

15 Fonds spécial de Solidarité: Mécanisme efficace pour lutter contre le coronavirus et atténuer ses conséquences

20 Discours du 25 mars 2020 Valorisation des mesures annoncées et reconnaissance de la proximité de l'Etat du citoyen

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Khalilou Diagana

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tel : +(222) 47 00 00 55

had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy

Cheikhna Sakhanokho

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

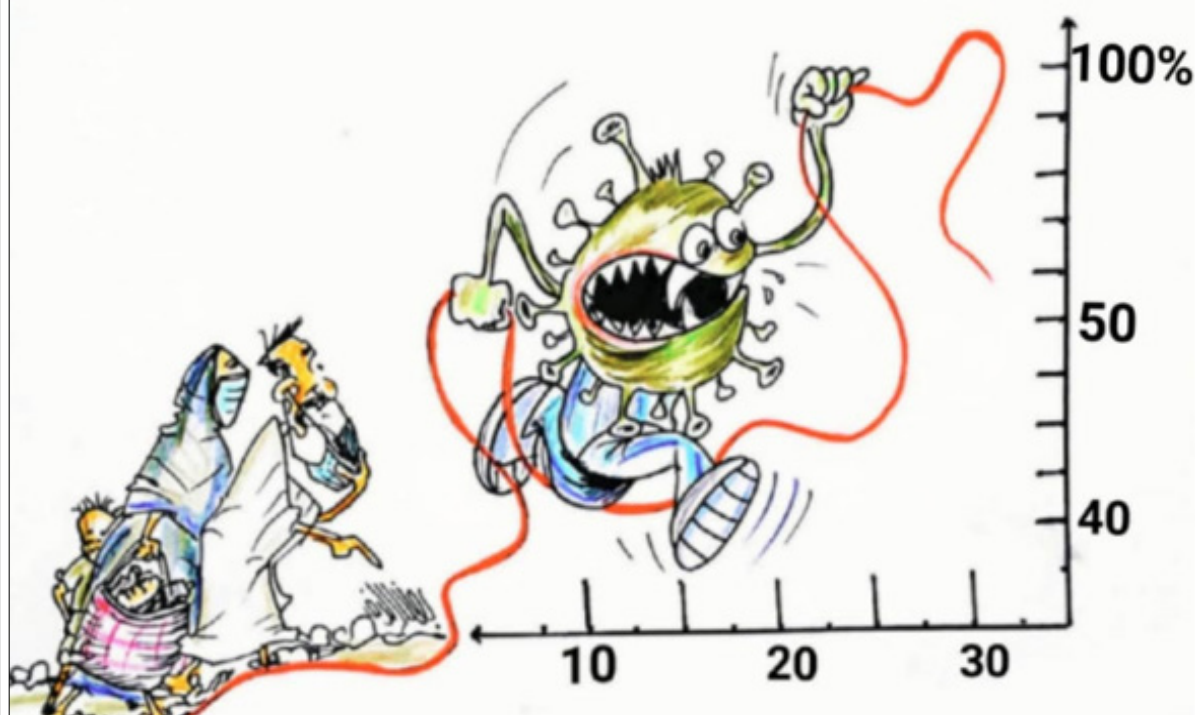
Email : dgsami@yahoo.fr



Tirage: Imprimerie AL MAZAYA



Pandémie Covid-19 et l'économie



EDITORIAL

Mohamed Fall Oumeir Beye



La mondialisation a fini par nous rattraper : quelque part en Chine, des hommes ont contracté un mal inconnu et ce mal a finalement frappé jusque dans les confins les plus désertiques de notre espace.

Comme partout, l'effroi a gagné les esprits devant l'amplitude de la pandémie qui a mis à plat tous les systèmes de santé, même les plus performants et les mieux outillés. Avec pour effets immédiats la déstructuration des tissus économiques et le dérèglement des liens sociaux.

Notre pays, déjà confronté aux aléas du sous-développement avec pour corollaires la pauvreté et le surendettement, était peu, très peu préparé à faire face à une crise sanitaire d'une telle ampleur. Pourtant...

Le 25 mars 2020, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, déclinait la stratégie adoptée par la Mauritanie pour se préserver contre cette pandémie qui frappait partout.

«Communauté de destin», «conjugaison des efforts», «dynamique de l'unité nationale et de solidarité sociales», «prise de conscience et responsabilité»... entre autres sources appelées à nous insuffler la force nécessaire pour faire preuve de résilience.

D'abord dans l'immédiat, respecter les mesures barrières, limiter les déplacements, renoncer à bien des pratiques parfois nécessaires, pour «éviter la propagation du virus et l'élargissement de son spectre de contamination».

A ce niveau, le Président de la République devait rappeler à tous «que le combat contre la pandémie implique une mobilisation générale constante et une action continue pour impulser une synergie de toutes nos forces vives: administration publique, partis politiques, leaders d'opinion, opérateurs économiques, structures communautaires et, de manière générale, l'ensemble des citoyens».

Faire face à la pandémie et à ses conséquences qui pesaient déjà sur la vie de chacun: préservation des vies, approvisionnement des marchés, assistance aux milliers de citoyens qui se trouvent déjà dans le désarroi à cause de la perte d'activité et de source de subsistance...

«S'agissant du renforcement de la capacité des citoyens à disposer de moyens leur permettant de répondre à leurs besoins divers, il a été décidé de créer un Fonds spécial de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus, dans le but de mobiliser toutes les ressources disponibles pour les orienter vers les activités sujettes aux conséquences éventuelles de la situation actuelle sur les citoyens, en particulier en direction de ceux qui sont les plus vulnérables ou qui ont de faibles revenus».

La contribution de l'Etat (25 milliards MRO) devait permettre de financer : 1. L'acquisition de quantités de médicaments, de matériels et d'équipement sanitaires qui répondent aux besoins du pays pour faire face à la pandémie ; 2. L'allocation d'un montant de 5 milliards MRO à l'appui de 30 mille familles pauvres parmi celles dont les chefs de ménage sont des femmes, des personnes du troisième âge et des personnes vivant avec un handicap, et dont la majorité réside à Nouakchott. Ceux-ci recevront une aide financière mensuelle pendant trois mois ; 3. La prise en charge par l'Etat, pour le reste de l'année, de l'ensemble des impôts et taxes douanières sur les importations de blé, d'huile, de lait en poudre, de légumes et de fruits ; 4. La prise en charge par l'Etat, pendant deux mois, des factures d'eau et d'électricité des familles pauvres ; 5. La prise en charge par l'Etat, pour le reste de l'année, des frais de consommation d'eau dans les villages ; 6. La prise en charge par l'Etat, pendant deux mois, de toutes les taxes municipales liées aux activités des petits métiers ; 7. La prise en charge par l'Etat, pour le reste de l'année, de toutes les taxes appliquées aux chefs de ménage qui travaillent dans le secteur de la pêche artisanale.

Si bien que quand éclate la deuxième vague, la Mauritanie était déjà assez prête pour faire face et limiter les dégâts. Cette capacité à absorber le choc grâce à la mise en œuvre d'une stratégie adéquate a permis entre autres : - de raffermir la confiance entre le citoyen et l'Etat qui est apparu dans son rôle protecteur et bienveillant ; - de concrétiser et de renforcer la volonté d'apaiser et le désir profond d'unité ; - de s'exercer à s'approprier les outils de protection devant la menace et d'éviter ainsi l'inaction voire la débandade ; - de (re)crédibiliser la parole officielle sérieusement affectée par les postures populistes ; - de valider définitivement les choix déclinés dans le Programme «Mes Engagements» à la base duquel, le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a été élu au premier tour. Majeure et vaccinée... la Mauritanie vaincra.

1- Liste des RH mobilisées durant la période octobre 2019- février 2021

	Total	ADR	ASS	BRA	GOR	TRA	GUI	INC	TAG	NDB	TRZ	HEG	HEC	NKC
Médecin S	8	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	2	3	0
Médecin	86	6	10	9	6	10	8	1	4	4	3	11	13	1
Dentiste	27	2	2	3	2	2	3	2	2	0	2	3	3	1
Biologiste	45	1	0	1	2	0	1	0	1	3	0	0	1	35
Pharmacien	11	0	0	1	1	1	1	0	0	0	1	0	0	6
Ing Biomedical	7	0	0	0	1	1	0	0	1	1	1	0	0	2
TSS	24	3	3	2	1	2	2	1	2	4	1	2	1	0
SF	114	7	10	10	4	20	11	5	5	13	10	6	9	4
IDE	68	1	2	9	4	3	0	1	1	3	4	8	1	31
IMS	459	21	40	41	35	73	34	16	16	24	17	49	55	38
A.d'hygiène	24	2	2	2	1	2	1	0	2	0	2	2	3	5
Total	873	43	71	78	58	114	61	26	34	52	41	83	89	123

2- Répartition du matériels acquis dans le cadre de la répose par région

Equipement	Total	HEC	HEG	ASS	GUI	GOR	TAG	BRA	TRA	INC	ADR	TRZ	NDB	NKC	A.GENERALE
Ambulances	73	7	4	5	3	4	3	5	6	2	4	4	4	10	
Agitateur de Kline	7	1	1	1		1	1	1	1						
Appareil de numération	73	2	2	2	2	2	2	3	2	2	2	1	2	20	
Appareil ionogramme	5					1	1	1	1		1				
Aspirateurs	88	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	53	
Centrifugeuse	50	2	2	2	1	1	2	2	1	1	1	1	1	23	
Coagulomètre	67	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	1	1	19	
Echographes mobiles	21	1	1	1	1	2	2	2	1	1	1	1	1	6	
Extracteur PCR	1													1	
Fauteuils dialyse	10													10	
Générateurs dialyse	11													11	
GeneXpert Virologie	6													6	
Laryngoscopes	100	1	1	1	1	1	1	1	1		1		1	23	
Lits de réanimation	187	4	4	9	4	8	4	6	8	2	8	4	10	46	
Lits d'hospitalisation	400	20	30		30	30	30	30	30	20	40	20	40	80	
Manomètres adaptés	100	1	2	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	86	
Bombes d'oxygène à trois crans	202	40	12	12			10	12						76	
Moniteurs de surveillance	206	4	4	9	4	8	4	6	8	2	6	4	10	48	
Oxymètres	150	5	8	6	4	30	4	6	5	3	5	4	4	20	
Poussoirs seringues	262	7	7	10	7	10	8	6	10	4	10	6	15	109	
Radios mobiles	30	2		2		2	1	2	2		2		1	5	
Respirateurs	162	4	3	9	3	7	3	3	8	1	7	3	9	60	
Spectrophotomètre	50	2	2	2	1	2	2	3	2	1	2	1	2	17	
Stéthoscope	155	4	4	9	4	8	4	6	8	2	8	4	10	48	
Véhicules	28														28

Le Président de la République supervise le lancement de la vaccination



Le Président de la République supervisant le lancement de la vaccination anti-Covid

Vendredi, 26 mars, au Centre hospitalier national de Nouakchott, le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé le lancement de l'opération de vaccination anti-covid-19 sur l'ensemble du territoire national. L'objectif de cette opération est de vacciner 63 % de la population.

La première étape de l'opération concernera le staff médical au niveau de Nouakchott avant de s'étendre, dans les prochains jours, au reste des wilayas du pays. Après le staff médical, ce sera le tour des personnes âgées et des malades souffrant d'affections chroniques.

Le ministre de la Santé, Dr. Mohamed Nedhirou Hamed, a affirmé que le vaccin ne comporte aucun risque sur la santé, n'a pas de complications négatives et son efficacité est reconnue au niveau mondial. Il a indiqué que cette opération commence par le personnel médical qui est en première ligne dans la lutte contre cette pandémie.

Il s'est déclaré honoré d'être, ici, entre le spécialiste du Covid-19 de grande renommée N'Diaye Amadou Mamadou et le spécialiste de la réanimation Mohamed Ould Bebaha. Il s'agit, a-t-il dit, de deux professeurs de référence dans ce domaine, ce qui doit rassurer tout le monde quant à l'efficacité de ce vaccin utile et sans risques.

Le personnel de santé d'abord

Le ministre a remercié les personnels de la santé pour les efforts qu'ils ne cessent de déployer pour faire face à cette épidémie, les appelant à se rendre massivement dans les centres de vaccination pour s'immuniser contre toute vague probable et afin que l'on puisse se consacrer aux autres catégories ciblées.

Pour sa part, le Pr N'Diaye Amadou Mamadou a déclaré à l'Agence mauritanienne d'information qu'il a reçu le vaccin en présence de Son Excellence le Président de la République, exprimant sa satisfaction pour cette opération qui s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Il a appelé tout le monde à ne pas rater l'opportunité de se faire vacciner et d'affluer vers les centres de vaccination, rappelant les dangers du Covid-19 et l'ampleur de ses conséquences négatives au niveau mondial.

Le spécialiste en réanimation, Mohamed Ould Bebaha, a souligné l'efficacité de la vaccination contre la troisième vague probable du Covid-19.

Sinopharm, vaccin qui a fait ses preuves

Pour rappel, la Mauritanie a récemment réceptionné une cargaison de 50.000 doses du vaccin «Sinopharm» chinois dans le cadre de ses relations d'amitié avec la République populaire de Chine.

« Le vaccin offert à la Mauritanie est un vaccin

contre le virus COVID-19 développé et produit par Sinopharm. Son efficacité protectrice officiellement annoncée est de 79,34%, et le taux de conversion positive des anticorps neutralisants des vaccinés est de 99,52%, ce qui est conforme aux normes techniques pertinentes de l'OMS. Les résultats cliniques du vaccin dans de nombreux pays sont supérieurs aux données ci-dessus et aucun effet grave indésirable n'est survenu. La bonne performance clinique des vaccins de la Chine lui permet de gagner la confirmation et la confiance d'un grand nombre de pays en développement. »

L'objectif est donc de vacciner 63% des Mauritaniens, annonce le ministère de la Santé. Après le personnel de santé, suivront les personnes souffrant de maladies chroniques et celles âgées de plus de 75 ans.

Viendra ensuite le reste de la population dans l'ordre suivant : les travailleurs des zones de transit, les forces armées et de sécurité, le corps enseignants, les travailleurs des administrations publiques et les transporteurs.

A l'arrivée, tous les citoyens et résidents, âgés de plus de 18 ans, seront vaccinés. «La Mauritanie dispose de ressources nécessaires pour obtenir le nombre de vaccins requis, et elle y travaille à travers plusieurs initiatives internationales, régionales, bilatérales et nationales, afin de mobiliser des doses suffisantes pour vacciner tous les citoyens et résidents de plus de 18 ans» rassure le ministère de la Santé.

■ Khalilou Diagana

C'était le 25 Mars 2020....

Le Président de la République annonçait les éléments de riposte à la COVID-19, quelques jours seulement après l'apparition du premier cas dans le pays

Mars 2020 - Mars 2021, la bataille contre le COVID 19 en Mauritanie, comme partout ailleurs, a été rude. Mais la rapidité de la réaction du pays pour contenir, au mieux, la pandémie avait joué un rôle majeur et s'est révélé en fin de compte payante.

Dès le 25 Mars 2020, l'appel lancé par le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à l'action coordonnée et durable pour faire face à un problème aussi grave que celui du coronavirus, avait nettement affirmé que : « En ces moments de grave menace, apparaît avec force la communauté de destin qui lie un même peuple. Le fléau frappe sans discrimination et la capacité d'y faire face est à la mesure du degré de prise de conscience et de l'aptitude de tous à conjuguer les efforts dans une dynamique d'unité nationale et de solidarité sociale ». « A ce titre, je voudrai réaffirmer, a souligné le Président de la République, à tous que le combat contre la pandémie implique une mobilisation générale constante et une action continue pour impulser une synergie de toutes nos forces vives : administration publique, partis politiques, leaders d'opinion, opérateurs économiques, structures communautaires et l'ensemble des citoyens. En conséquence, j'invite l'ensemble des citoyens à s'impliquer activement dans le combat que nous menons contre la pandémie du coronavirus qui constitue une réelle menace pour notre peuple et pour notre nation ».

C'était une magnifique déclaration qui énonçait quatre priorités : renforcer la capacité de mobilisation à répondre à l'urgence sanitaire, partager les connaissances et l'expertise scientifiques, apporter une aide humanitaire d'urgence aux populations les plus durement touchées, et déployer un paquet massif de mesures de soutien économique.

Ces mesures sont particulièrement louables d'autant plus que les restrictions aux déplacements, au mode de vie et le confinement ont un lourd impact socio-économique. À bien des égards, notamment à moins et long terme, l'impact économique du COVID 19 semble beaucoup plus préoccupant que les conséquences sanitaires. Les répercussions économiques peuvent causer des dommages bien plus importants à long terme.

Ce sont des facteurs qui ont été pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan national de lutte contre le COVID 19. Celui-ci a permis la mobilisation de ressources financières conséquentes prélevées sur le budget de l'Etat mais aussi grâce aux contributions de personnalités, physiques et morales, dans un sursaut patriotique qui s'est traduit par une solidarité sans précédent face à l'épreuve du COVID 19 ainsi que le concours appréciable de nos partenaires internationaux.

« S'agissant du renforcement de la capacité des citoyens à disposer de moyens leur permettant de répondre à leurs besoins divers, il a été décidé



Le Président de la République prononçant son discours du 25 Mars 2020

de créer un Fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus, dans le but de mobiliser toutes les ressources disponibles pour les orienter vers les activités sujettes aux conséquences éventuelles de la situation actuelle sur les citoyens, en particulier ceux parmi eux qui sont les plus vulnérables ou qui ont de faibles revenus », a expliqué le Président de la République qui a annoncé, en même temps, que le fonds sera ouvert à toutes les bonnes volontés qui souhaitent contribuer à cet effort national de solidarité, notamment les acteurs économiques nationaux et partenaires internationaux.

L'Etat a consacré une contribution à ce fonds à hauteur de 25 milliards MRO destinés à financer

les actions suivantes :

1. L'acquisition de quantités de médicaments, de matériels et d'équipement sanitaires qui répondent aux besoins du pays pour faire face à la pandémie.
2. L'allocation d'un montant de 5 milliards MRO à l'appui de 30 000 familles pauvres parmi celles dont les chefs de ménage sont des femmes, les personnes du troisième âge et les personnes vivant avec un handicap, et dont la majorité réside à Nouakchott. Ceux-ci recevront une aide financière mensuelle pendant trois mois.
3. La prise en charge par l'Etat, pour le reste de l'année, de l'ensemble des impôts et taxes douaniers sur les importations de blé, d'huile, de lait en poudre, de légumes et de fruits.





4. La prise en charge par l'Etat, pendant deux mois, des factures d'eau et d'électricité des familles pauvres.
5. La prise en charge par l'Etat, pour le reste de l'année, des frais de consommation d'eau dans les villages.
6. La prise en charge par l'Etat, pendant deux mois, de toutes les taxes municipales liées aux activités informelles.
7. La prise en charge par l'Etat, pour le reste de l'année, de toutes les taxes appliquées aux chefs de ménages qui travaillent dans le secteur de la pêche artisanale.

Des dispositions ont été prises pour que les ressources allouées à ce fonds n'impacteront pas les projets sociaux et de développement programmés et dont le rythme d'exécution a été accéléré pour accompagner de façon efficace les impératifs de la situation d'urgence sanitaire.

Le suivi de l'exécution de ce fonds est assuré par une commission nationale et son Audit est assurée régulièrement par les institutions de contrôle qui ont mené « 27 missions dans différentes structures, permettant au passage, la récupération de 50 Millions MRU de gains, économies et retournes au profit de l'Etat », selon le document Bilan et Perspectives 2020 - 2021 présenté par le Premier Ministre en janvier dernier devant le Parlement. A la fin de l'année 2020, l'exécution de ce fonds se situait aux environs de 44%.

Le Leitmotiv de cet appel à la Nation a été d'inviter les Mauritaniens à agir dans un esprit de générosité et se rassembler sans failles pour vaincre cet ennemi invisible, « dépasser cette étape difficile et poursuivre notre marche sur la voie du progrès et de la prospérité ».

« La situation exceptionnelle que nous vivons actuellement a entraîné une nouvelle complication de notre vie quotidienne et pourrait générer

d'autres conséquences avec un plus grand impact en fonction de l'évolution de la situation au niveau intérieure et extérieure », a indiqué le Président de la République dont le message en ce 25 Mars a été plus que rassurant pour les mauritaniens : « Parmi les conséquences éventuelles, figurent les perturbations de l'approvisionnement du marché national en raison du dérèglement des mouvements commerciaux internationaux ou de la difficulté des citoyens à générer les moyens suffisants pour garantir leurs divers besoins. Pour faire face à la perturbation éventuelle des circuits commerciaux internationaux, nous avons instruit les départements ministériels concernés aux fins de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la continuité de l'approvisionnement du pays en produits alimentaires, en médicaments et en hydrocarbures ».

En vue de la mise en œuvre de mesures pertinentes et durables pour répondre aux effets de la COVID-19, les mesures suivantes s'imposent et doivent s'articuler autour de quatre axes principaux : sauver des vies, protéger les populations pauvres, préserver et créer des emplois, et reconstruire sur de meilleures bases.

1. Sauver des vies :

Cela devra se traduire par les mesures suivantes :

- Renforcer la prévention et lutter contre la transmission locale du coronavirus grâce à l'amélioration des systèmes de veille sanitaire et à la formation des agents qui interviennent en première ligne ;
- Développer les tests de diagnostic et procurer des équipements médicaux, notamment des gants, masques et des respirateurs portables ;
- Mettre en place ou développer les structures de soins ;
- Établir des systèmes communautaires qui favorisent le traçage en temps réel des contacts avec des malades ;
- Déployer des campagnes de communication auprès des populations locales afin de promouvoir les meilleures pratiques.

2. Protéger les populations pauvres et vulnérables :

Afin de protéger les populations pauvres et vulnérables et de remédier aux conséquences de la pandémie sur leurs moyens de subsistance, il faut :

- Étendre et adapter les programmes de filets sociaux
- Maintenir la sécurité alimentaire en aidant les agriculteurs à accroître leur production pour satisfaire les besoins des populations locales et en soutenant les chaînes d'approvisionnement alimentaire.

3. Préserver et créer des emplois :

Principales pourvoyeuses d'emplois, les micros, petites et moyennes entreprises sont particulièrement touchées par la crise où le secteur informel occupe une place prédominante dans le marché du travail. Il faut les appuyer en toute priorité.

4. Reconstruire sur de meilleures bases :

Parallèlement à la nécessité de faire face aux conséquences immédiates de la pandémie de COVID-19, la réponse devra être de mettre aussi l'accent sur la reprise

Assurer l'avenir, c'est aussi maintenir des services publics essentiels, notamment en matière de nutrition, d'éducation, de santé et d'eau et assainissement. Les services énergétiques jouent aussi un rôle déterminant dans la lutte contre la pandémie, tant pour fournir de l'électricité aux structures de santé que pour garantir l'accès à de l'eau salubre pour les gestes indispensables d'hygiène ou encore offrir des services de communication dans le contexte des mesures de distanciation physique.



En réalité, l'année 2020 a été un grand défi en raison de la survenue de la pandémie du COVID 19 pour le système sanitaire national qui était peu préparé à ce choc comme partout dans le Monde où tous les pays se sont trouvés dans le besoin de mettre en place une réponse d'urgence pour contenir la propagation de ce virus redoutable.

« Conscient de cela, a dit le Président de la République, nous avons, dès le début, pris une série de mesures sanitaires et sécuritaires préventives en vue de protéger le pays contre l'infiltration du virus et de réduire les pratiques qui contribuent à sa propagation par la limitation des rassemblements, l'auto-confinement et la restriction des déplacements que ne dicte pas l'extrême nécessité ».

La Mauritanie avait, dès le départ, opté pour la mise en œuvre d'un dispositif approprié de coordination dans la sous-région pour vaincre la pandémie en conjuguant ses efforts avec les pays voisins. Cette action a donné des résultats positifs et c'est à cet effet que le Président de la République a exprimé dans ce message à la Nation ses remerciements aux pays frères et voisins pour la fluidité des modalités de coordination dans le contrôle des passages frontaliers communs.

« Toutes les mesures prises à ces différents niveaux et celles qui viendraient à être décidées en cas de besoin sont des dispositions indispen-

sables à la protection de notre pays contre ce fléau » a souligné le Président de la République. Après une année d'efforts inlassables et de mobilisation, le Plan national de riposte au COVID 19 a, d'abord, contribué à « la mise en place d'un système de santé résilient capable de lutter contre les épidémies et les événements de santé publique dans un contexte d'urgence tout en continuant d'assurer les services essentiels et en améliorant la qualité des prestations de la santé ». La réalisation des actions programmées dans ce Plan national a permis au niveau du contrôle de la pandémie d'assurer :

- La mise en place de deux structures pouvant faire le diagnostic virologique à 1 000 personnes par jour, alors qu'en Janvier le pays ne disposait d'aucune structure de ce genre ;
- Le passage de 40 lits de réanimation en 2019 à 234 lits de toutes urgences confondues ;
- L'acquisition de 137 respirateurs et extracteurs d'oxygène pour les cas avec détresse respiratoire, contre 10 respiratoires en 2019 ;
- La procuration de 17 échographes mobiles au chevet des patients graves.

Le risque d'une troisième vague continue de planer au niveau de tous les pays et la Mauritanie ne fait pas exception à la règle en raison de facteurs structurels comme l'exposition à l'international, l'existence d'une population urbaine importante et du relâchement dans les comportements de

prévention. C'est pourquoi, Il faudra continuer à limiter les grands rassemblements ou les rassemblements de forte densité, en particulier dans les lieux clos, et à sensibiliser les citoyens sur l'importance du port du masque. La prévention reste la réponse prioritaire à la pandémie et, par conséquent, la vigilance s'impose aujourd'hui plus que jamais.

En réalité, la Mauritanie a pris très tôt la menace au sérieux et les résultats ont été hautement positifs. Cependant, il faut rester sur ses gardes dans les mois à venir.

Nous devons avant tout renforcer les systèmes de santé du pays. Nous devons considérer la santé comme un bien public important et augmenter considérablement les investissements. Cela passe indéniablement par une plus grande participation du secteur privé, mais quels que soient les modèles choisis, quel que soit le mélange de public et de privé, l'essentiel est que tout le monde doit avoir accès aux soins de santé en Mauritanie.

En deuxième lieu, nous devons également nous soucier des secteurs les plus touchés et les entreprises de ces secteurs qui paient un lourd tribut à la crise.

C'est une leçon importante que nous tirerons de cette crise et qui pousse aussi fermement à la combinaison singulière de résilience et de dynamisme qui caractérise notre pays ainsi qu'à son esprit d'innovation, qui découlent en grande partie de la jeunesse de sa population.

• La mise en place de deux structures pouvant faire le diagnostic virologique à 1 000 personnes par jour, alors qu'en Janvier le pays ne disposait d'aucune structure de ce genre ;

• Le passage de 40 lits de réanimation en 2019 à 234 lits de toutes urgences confondues ;

• L'acquisition de 137 respirateurs et extracteurs d'oxygène pour les cas avec détresse respiratoire, contre 10 respirateur en 2019 ;

• La procuration de 17 échographes mobiles au chevet des patients graves.

La gouvernance du Fonds spécial national de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus : un modèle du genre (Président du Fonds)

La gouvernance du Fonds spécial national de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus est un modèle du genre, s'est félicité le président du Fonds, M. Mohamed Lemine Ould Dhehby, ministre des Finances.

Le témoignage du conseil d'administration du FMI doublé de l'intérêt qu'il a porté à la publication au niveau du rapport de l'identité des actionnaires et propriétaires de sociétés ou entreprises attributaires des marchés passés sur le Fonds en est la preuve, s'il

en était besoin, a expliqué le président du Fonds dans une interview avec le magazine mensuel Horizons.

Selon M. Mohamed Lemine Ould Dhehby, la périodicité des rapports d'exécution du Fonds et le respect des délais réglementaires n'ont jamais été pris en défaut. Il a rappelé que cinq rapports ont déjà été publiés depuis le début, précisant que le prochain est prévu le 15 mai prochain. Voici cette interview dans son intégralité :

Horizons : Un an après la création du Fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus, où en est-on avec la gestion de ce Fonds ?

Le Président du Fonds : Habituellement, la gestion des fonds d'urgence de ce type se fait à travers la création de structures temporaires dont le rôle prend fin à l'expiration de la période prévue à cet effet. Ce type de dispositifs présente une myriade d'inconvénients dont le plus évident et non des moindres est les frais de gestion de la structure nouvelle.

Pour pallier ces inconvénients et pour plus de transparence dans la gestion du Fonds spécial national de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus, le gouvernement ne s'est pas seulement contenté de faire le choix d'emprunter les procédures budgétaires normales, ce qui aurait suffi amplement rien que du point de vue du contrôle car plusieurs contrôles parsèment la chaîne des dépenses allant du contrôle de l'ordonnateur au contrôle du comptable en passant par le contrôle financier. Mais le Gouvernement a rajouté deux rouages supplémentaires, l'un en amont, le comité interministériel, seul habilité à inscrire des dépenses ou en approuver sur le fonds, l'autre en aval, la commission nationale de suivi du Fonds de solidarité, chargée d'examiner les rapports bimestriels d'exécution et d'assurer la communication autour de l'exécution et la dissémination au niveau de l'opinion publique.

Le Comité ministériel chargé de suivre l'épidémie «Covid-19» est présidé par Son Excellence Monsieur le Premier Ministre. Sur la base de ses décisions et sur proposition du Ministre des Finances, les crédits sont ouverts pour les programmes concernés, les décaissements des montants alloués intervenant immédiatement. Cette mise en œuvre est soumise aux procédures régulières et habituelles des départements ministériels.

Ceci permet de garantir un niveau élevé de transparence, d'informer les différents organes de l'Etat du parcours des décaissements, de préserver et de réguler les informations, de les contrôler à priori et à postériori, et de sauvegarder et d'archiver en permanence les informations, permettant ainsi leur accès à toutes les personnes y ayant droit.

Horizons : A combien s'élèvent les recettes du Fonds? Est-ce que ce montant a été suffisant pour couvrir l'ensemble des dépenses



M. Mohamed Lemine Ould Dhehby, Ministre des Finances, président du Fonds spécial national de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus

liées à la stratégie nationale de lutte contre le Coronavirus ?

Le Président du Fonds : A ce jour, le Fonds a reçu 6,22 milliards MRU. La répartition de ce montant est la suivante : (32%) pour la part de l'Etat, (22%) pour la participation des partenaires, (22%) pour les contributions des établissements publics et privés ainsi que des particuliers et (24%) pour les dons en nature. Les partenaires au développement ont accordé une enveloppe de 1,39 milliards MRU dont 1,33 milliard (96%) a été décaissé. La répartition par bailleur est la suivante :

- Le FADES a contribué déjà pour 58 176 000 MRU,
- La BID a versé un montant total de 32 905 800 MRU,
- La Banque Mondiale a participé via certains de ses projets en cours en Mauritanie pour la somme de 425 412 000,00 MRU,
- L'Union Européenne, quant à elle, a transféré un montant de 451 267 974,12 MRU pour le Fonds,
- L'AFD a apporté une contribution de 326 150 000 MRU,
- Le Japon a concouru pour la somme de 35 000 000 MRU.

Il convient de rappeler que le Fonds, bien qu'important, n'est que l'un des mécanismes d'intervention de l'Etat pour juguler la pandémie du virus Corona.

Horizons : Comment les dépenses ont-elles été réparties et quelles ont été les priorités?

Le Président du Fonds : Les dépenses se chiffrent à 2,58 milliards MRU suivant les principaux volets prévus : santé, appui aux ménages, prise en charge des factures d'eau en milieu rural, d'électricité et d'eau en milieu urbain pour deux mois pour certaines catégories d'abonnés, les taxes communales, les dépenses fiscales liées à l'exonération des produits de première nécessité et le matériel médical.

On peut citer certains chiffres pour montrer l'importance des actions qui ont été financées et exécutées par des départements ou entités sur le Fonds.

Le volet de l'appui aux ménages : Dans le cadre de ce Fonds, la Délégation Générale TAAZOUR a procédé aux distributions suivantes :

- Distribution de kits alimentaires à Nouakchott au profit des ménages vulnérables affectés par les mesures préventives contre la propagation de la pandémie pour un montant de 41 080 110 MRU ;
- Un premier passage de distribution de transferts monétaires au niveau national au profit des ménages vulnérables a ciblé 186 293 ménages, soit 1 313 325 personnes dans 8 119 localités réparties dans tout le pays pour un montant de 419 159 250 MRU.
- Un second passage, en janvier 2021, de transfert cash de 291 627 844 MRU au profit de 210 000 ménages pauvres, soit 1 460 308 personnes réparties dans les 8119 localités du pays, a été décaissé.

Le volet santé : sur les crédits propres du Fonds, un montant de (869 millions MRU) a été dépensé pour le renforcement des structures de santé, l'acquisition d'équipements de réanimation, de laboratoire, de radiologie mobile, de détection, de désinfection et de protection, le renforcement de la logistique de transport pour le transfert des malades, la sécurisation de l'acheminement des prélèvements et la surveillance épidémiologique ainsi que la veille communautaire.

Les exonérations douanières annoncées dans le discours de Son Excellence Monsieur le Président de la République ont représenté un manque à gagner sur les recettes fiscales douanières de 1 833 852 303 MRU. Seulement, 568 000 000 MRU ont été comptabilisés sur le Fonds et le reste a été supporté par l'Etat en termes de dépenses fiscales.

Cette exonération était relative aux produits suivants :

- Lait en poudre
57 301 549,49 MRU,
- Légumes
398 087 403,30 MRU,
- Fruits
75 618 357,31 MRU,
- Blé
253 987 516,85 MRU,
- Huiles alimentaires
906 897 001,18 MRU,
- Médicaments & Matériel de santé
141 960 474,85 MRU.

Le volet dépenses lié à l'opération gratuité de l'eau: L'Etat a assuré la prise en charge des factures d'eau pendant les mois d'avril et mai 2020 pour les ménages à faible revenu en milieu urbain et pendant le reste de l'année pour toutes les populations en milieu rural pour une enveloppe de 241 millions MRU. En milieu urbain, l'opération a pris fin le 31 mai 2020 et a été entièrement bouclée. Elle a bénéficié à 191 831 ménages, soit 75% des abonnés de la SNDE ayant une consommation mensuelle inférieure ou égale à 10 m3. Le montant payé à la SNDE pour la prise en charge des factures est de 32.5 millions

DEPENSES	PROGRAMMATION	EXECUTION	SOLDE	%
Volet Santé	1 083 709 692,00	869 712 166,04	213 997 525,96	80%
Hydraulique	565 000 000,00	241 028 111,35	323 971 888,65	43%
Electricité	79 682 075,00	79 682 075,00	0,00	100%
Appui aux ménages (volet Taazour)	751 596 234,00	744 666 234,00	6 930 000,00	99%
Dépenses fiscales (manque à gagner)	568 000 000,00	568 000 000,00	0,00	100%
Compensation communes	12 920 603,00	10 767 733,00	2 152 870,00	83%
Alimentation, Hébergement, sécurité routière et Transport	68 552 737,56	68 552 737,56	0,00	100%
TOTAL	3 129 461 341,56	2 582 409 056,95	547 052 284,61	83%

d'ouguiyas.

En milieu rural, l'opération de gratuité de l'eau a été clôturée depuis le 31 décembre 2020. Elle a couvert 2055 localités dont 1315 équipées de systèmes d'exhaure solaire, 285 thermiques et 455 hybrides, réparties dans les dix wilayas concernées (Hodh Chargui, Hodh el Gharbi, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza, Adrar, Tagant, Guidimagha et Tiris Zemmour). A cela s'ajoute une centaine de localités gérées par des délégataires suivis par l'Autorité de régulation.

Le volet dépenses d'électricité : cette dépense couvre la prise en charge par l'Etat durant deux mois (avril et mai) des factures d'électricité des familles les plus démunies :

Pour les abonnés de la Somelec :

Les abonnés bénéficiaires : les abonnés domestiques ayant une tarification dite « Sociale », avec une puissance souscrite de 2 kVA et consommant moins de 1200 kWh par an. Ces mêmes clients bénéficiaient de la réduction de 20% en vigueur depuis le début de l'année ;

Pour le mois d'Avril 2020, le nombre des abonnés est de 81 768 pour un total facturé pris en charge de 33 964 627 MRU ; Pour le mois de Mai 2020, le nombre des abonnés est de 92 156 pour un total facturé de 45 717 448 MRU ;

Les montants pris en charge sont tracés et font l'objet d'un suivi par le Système d'Information de la Somelec avec tous les justificatifs nécessaires.

Les délégataires en milieu rural :

La gratuité de l'électricité en milieu rural s'est matérialisée par la prise en charge par l'Etat des factures pour les trente-deux localités pour un montant total de 5 063 700,00 MRU.

La prise en charge par l'Etat, pendant deux mois, de toutes les taxes municipales liées aux activités des petits métiers a totalisé un montant de 10 767 733 MRU.

Horizons : Quels outils avez-vous mis en place pour assurer une transparence et une efficience

dans la gestion du Fonds ?

Le Président du Fonds : L'arrêté n° 275 du 24 avril 2020 fixe les modalités de fonctionnement du Fonds spécial de Solidarité sociale et de Lutte contre le Coronavirus.

En application de son article 3, les contributions au Fonds autres que celles de l'Etat sont versées dans le compte «collecteur» n°321.90.01 ouvert à la Banque Centrale de Mauritanie ou directement sur le compte du Fonds ouvert dans les livres du trésor.

Le nivellement au compte courant du Trésor à la BCM pour le compte du Fonds ouvert dans les livres du Trésor ne doit pas être globalisé. L'identité de la partie versante doit être gardée pour les besoins de traçabilité.

La contribution de l'Etat a été matérialisée par des ouvertures de crédits dans le décret d'avance n°051-2020 du 6 avril 2020 et régularisée dans le cadre de la loi de Finances rectificative 2020.

Les contributions des partenaires seront retracées simultanément en recettes et en dépenses sur la base des marchés (ceci vaut également comptabilisation via des écritures d'ordre).

La collecte directe des contributions à travers le circuit de la dépense se fera selon les cas suivants :

- L'ordonnateur établit une décision de mise à disposition au profit du Fonds. Cette décision servira de pièce justificative au mandat budgétaire ; elle est saisie et validée sur Rachad ;

- Les fonctionnaires et agents de l'Etat qui souhaiteraient que leurs contributions soient prélevées sur leurs salaires devraient en exprimer la volonté à leurs administrations qui transmettent alors leurs demandes aux services compétents du Ministère des Finances pour prise en compte.

Les dépenses sont exécutées conformément à la procédure du budget général de l'Etat. En plus des contrôles prévus par la comptabilité publique, la gestion du Fonds a été soumise à un audit externe (Cour des Comptes) dont le contrôle est en cours d'exécution conformément aux normes en la matière.

Pour élargir le spectre du contrôle et impliquer un large éventail d'acteurs sociaux et politiques, une commission nationale de suivi de l'exécution du Fonds a été mise sur pied par décret présidentiel. La volonté politique ainsi exprimée par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a permis la mise en place d'une

LES RECETTES ET LES DEPENSES

Budget Etat	Engagements de l'Etat	Recettes	Exécution	Solde
20	13,87	13,32	62,22	Milliards Mro
	11,85	2,04	15,06	Milliards Mro

Le montant dépensé 40,98 est réparti ainsi

SANTÉ	8,70	Regroupements villageois
Dons en nature	15,06	191 831 ménages en milieu urbain
L'EAU	2,41	173 924 Foyers et 32 Regroupement villageois
ELECTRICITÉ	0,79	396.293 Foyers et 40 000 ménages au niveau de nouakchott
APPUI AUX MENAGES	7,45	Dépenses fiscales niveau réel 18.34 Milliards
DEPENSES FISCALES	5,68	Autres activités Justice - Masef - Affaires islamiques, GGS, Garde Nationale
AUTRES ACTIVITES	0,79	

SOLDE ACTUEL

21,24

MONTANTS EN MILLIARDS MRO

commission comprenant une élite éminente de leaders d'opinion, d'acteurs politiques, économiques et sociaux, en plus de nos partenaires au développement.

Un rapport bimestriel est produit sur l'exécution du Fonds. Ce rapport est soumis à l'approbation du comité interministériel puis à la commission nationale de suivi et porté à la connaissance du public.

Horizons : en quoi consistent les dons en nature ?

Le Président du Fonds : Les dons en nature sont constitués de matériels de diagnostic, de solutions hydro-alcooliques, de masques, etc..., voir même de vaccins récemment. Ces dons ont été reçus de pays frères et amis, d'organisations internationales et d'ONG (Algérie, Emirats Arabes Unis, Koweït, Royaume du Maroc, Turquie, Chine, France, Espagne, Ambassade USA, OMS, FUNAP, UNICEF, Fondation JACK MA, ONG Baraka City, Nationale Medica, Communauté Mauritanienne en Chine, Fondation SNIM, Tasiast, Communauté Chinoise en Mauritanie). La ventilation des dons par nature est :

Ministère de la Santé Direction Générale des Ressources / Entrées Stock 2021				
Item	Qty livrée	Prix	Cout estimé	Info
Concentrateur d'oxygène	100	200	20,000	EQUIPEMENTS
Masques chirurgicaux	50,000	200	10,000,000	DON US-MAURITANIA BUSINESS FORUM
Masques chirurgicaux	65,000	200	13,000,000	China Harbour Engineering Company Limited
Gel Hydroalcoolique 500ml	1,000	350	349,998	China Harbour Engineering Company Limited
Glucose 10%	1,000	35	35,000	China Harbour Engineering Company Limited
TDR Ag	56,500	390	22,035,000	DON UNICEF DU 26/01/2021 Consommable
Lavabo automatique complet	100	1,000	100,000	Don de l'Unicef pour chaque enfant
Eau de Javel en litre	600	30	18,000	Don de l'Unicef pour chaque enfant
Chaire (Seau-45kg)	10	30	300	Don de l'Unicef pour chaque enfant
Gel hydroalcoolique 500ml	600	350	210,000	Don de l'Unicef pour chaque enfant
Flacon de savon de liquide	800	100	80,000	Don de l'Unicef pour chaque enfant
Machines à laver	4	8,000	32,000	Don de l'Unicef pour chaque enfant
Combinaison de protection	650	360	234,000	don de l'Algérie
Charlotte	34,000	132	4,488,000	don de l'Algérie
Sur Blouses jetables	1	198	198	don de l'Algérie
Masques chirurgicaux	402,000	200	80,580,000	don de l'Algérie
Compresse non stérile	101,989	50	5,099,450	don de l'Algérie
Turbobles jetables	25,000	1,350	33,750,000	don de l'Algérie
Gel hydroalcoolique 500ml	940	350	329,000	don de l'Algérie
Vidéos, Ecran facial	1,000	450	450,000	don de l'Algérie
Gants non stériles	240,000	12	2,880,000	don de l'Algérie
Lunette de protection	1,200	1,215	1,458,000	don de l'Algérie
TDR HGM/NGG SARS COV-2	4,800	170	816,000	don de l'Algérie
Glycémie	216	300	64,800	don de l'Algérie
Bandelette de glycémie	1,944	440	855,360	don de l'Algérie
TDR Ag	12,700	180	2,286,000	don de l'Algérie
Gel hydro 250ml	9,912	200	1,982,400	don de l'Algérie
Masque (KPM, N95)	38,160	80	3,052,800	don de l'Algérie
Onduleur	2	700	1,400	don de l'Algérie
KIT Consommables PCR	102	2,000	204,000	don de l'Algérie
Automate PCR	1	1,000	1,000	don de l'Algérie
Générateur d'oxygène	5	30,000	150,000	Don AFD
Débitmètre	5	4,000	20,000	Don AFD
Extracteur d'oxygène	5	2,000	10,000	Don AFD
Lunette de protection	800	1,215	972,000	Don AFD
Masque (KPM, N95)	10,000	80	800,000	Don AFD
Masque haut concentration d'oxygène	100	1,000	100,000	Don AFD
Masque moyen concentration d'oxygène	200	500	100,000	Don AFD
Gants non stériles	4,000	12	48,000	Don AFD
Combinaison de protection	10,800	750	8,100,000	don des Emirats arabes unis
Sur Blouses jetables	16,500	200	3,300,000	don des Emirats arabes unis
TDR HGM/NGG SARS COV-2	100,000	170	17,000,000	don des Emirats arabes unis
Pulvérisateurs	4	200	800	Unicef
TDR Ag	56,800	180	10,224,000	Tests rapides
			281,372,806	

Horizons : en quoi la mobilisation des financements alloués au Fonds a-t-elle affecté le budget de l'Etat et la bonne marche des projets de développement ?

Le Président du Fonds : La mobilisation des financements alloués au Fonds n'a en rien affecté la réalisation des projets de développement. Au contraire, les dépenses ont enregistré une hausse de 9,892 milliards MRU dans la loi rectificative 2020, soit une hausse de 16,45% par rapport à la loi de finances initiale de 2020 (préparée avant la pandémie), passant de 60,13 milliards MRU à 70,03 milliards MRU.

Cette augmentation du budget a été allouée en partie à certains programmes prioritaires et aux programmes de lutte contre de la pandémie, suivant le détail ci-après :

- Programme Prioritaire du Président (2 milliards MRU) ;
- Programme pastoral spécial (0,5 milliard MRU) ;
- Renforcement du système de Santé (1 milliard MRU) ;
- Contribution au Fonds de Solidarité (2,5 milliards MRU dont 5 réalloués sur le budget de Taazour et 5 réalloués sur l'aide extérieure) ;
- Revalorisation du potentiel économique (1 milliard MRU) ;
- Programme de Soutien à l'activité économique (1 milliard MRU), et
- Reconstitution des Stocks de Sécurité (2 milliards MRU).

En plus, le même niveau de dépenses (70 milliards MRU) a été maintenu pour la loi de Finances Initiale 2021. Par la suite, un programme prioritaire élargi d'une enveloppe de 241 milliards de nos anciennes ouguiyas a été annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République afin de relancer l'économie.

Horizons : A la lumière du recul constaté dans la prévalence du Coronavirus, comment la somme restante sera-t-elle dépensée ?

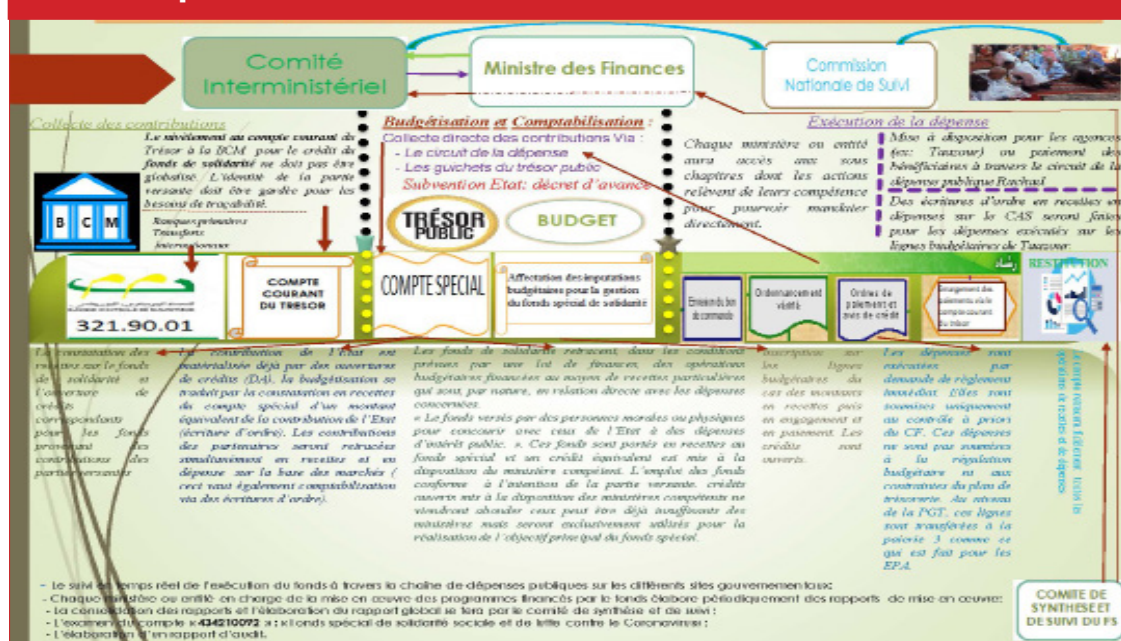
sée ? Vers quels secteurs en priorité ?

Le Président du Fonds : le solde du Fonds est présentement à son même niveau (20 milliards MRO) que lors de son lancement par son Excellence Monsieur le Président de la République grâce à une reconstitution continue au gré des contributions de bailleurs (nos partenaires techniques et financiers) et philanthropes dont bon nombre d'entités publiques et privées et même de citoyens ordinaires. En effet, un important élan de solidarité nationale a suivi l'annonce de la création du Fonds par son excellence Monsieur le Président de la République. La priorité sera donnée à l'acquisition du vaccin, à sa conservation et à la prise en charge des campagnes de vaccination qui suivront.

Horizons : Comment comptez-vous renforcer la bonne gouvernance du Fonds ?

Le Président du Fonds : la gouvernance du Fonds est un modèle du genre. Le témoignage du conseil d'administration du FMI doublé de l'intérêt qu'il a porté à la publication au niveau du rapport de l'identité des actionnaires et propriétaires de sociétés ou entreprises attributaires des marchés passés sur le Fonds en est la preuve, s'il en était besoin. La périodicité des rapports d'exécution du Fonds et le respect des délais réglementaires n'ont jamais été pris en défaut. Cinq rapports ont déjà été publiés depuis le début. Le prochain et prévu le 15 mai prochain. Chaque rapport consacre un focus à une question particulière ou à plusieurs ayant trait à la transparence. Les contrats et les marchés passés ont été publiés dans le premier rapport. Les suivants contenaient des échantillons d'émargement des bénéficiaires du cash transfert, de factures d'eau et d'électricité dans le milieu urbain et de justificatifs de gratuité d'eau rurale, etc... Les deux derniers s'étaient appesantis sur la publication de l'identité des attributaires des marchés et contrats. Ces focus continueront à occuper une place de choix dans les rapports pour rassurer davantage les contributeurs au Fonds sur la transparence de la gestion de celui-ci.

Fonds Spécial de Solidarité Sociale et de Lutte Contre le Coronavirus



Fonds spécial de solidarité Sociale et de Lutte contre le coronavirus :

Un instrument à la mesure de la pandémie

Hamada Mohamed Saleh

13 mars 2021 se déclarait le premier cas de covid-19 en Mauritanie. 12 jours après, le Président de la République annonçait la création d'un fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus, avec une dotation initiale de 25 milliards MRO sur ressources propres de l'Etat. Un fonds qui reste ouvert aux contributions volontaires.

Jamais prestes riposte n'a été apportée à une pandémie et déclinée avec un caractère aussi quasi-anticipatif et avec autant de précision dans son format, ses mécanismes de fonctionnement, ses instruments de contrôle et la provenance de ses ressources.

Fait tout à fait marquant, la dimension solidarité sociale, qui a été délibérément mise en évidence, traduit une réalité saisie avec discernement : Au-delà de la réponse sanitaire, la déferlante pandémie d'une nature et d'une ampleur comme celle-ci ne saurait être contenue que par l'expression forte d'un engagement volontaire de toute la nation sur la base de la solidarité sociale qui est par essence une vertu fondatrice de notre être social. Cette appréhension précoce au début de la crise a été explicite dans le discours du Président de la République, le 25 mars 2020, quand il déclarait : « En ces moments de grave menace, apparaît avec force la communauté de destin qui lie un même peuple. Le fléau frappe sans discrimination et la capacité d'y faire face est à la mesure du degré de prise de conscience et de l'aptitude de tous à conjuguer les efforts dans une dynamique d'unité nationale et de solidarité sociale. »

Il s'agit là, indéniablement, d'une réelle prise de conscience que la pandémie de Covid-19 aura des effets néfastes sur la société bien au-delà de la santé et qu'elle nécessite une mobilisation sans faille de tous les segments de la société.



Distribution de vivres aux ménages nécessiteux

Il s'agit aussi et surtout du choix d'une discrimination positive à l'endroit de certains groupes désavantagés, telles que les personnes en situation préalable de précarité sociale et économique, et qui payent un tribut disproportionné de manière directe, liée à la morbidité et la mortalité de l'infection, mais encore indirecte consécutivement aux conséquences sociales et économiques des mesures prises pour endiguer la transmission virale, créant une double peine pour ces groupes. Et ce d'autant que la fermeture des wilayas pendant un certain temps et des frontières pour une plus longue période a privé ces groupes de tout ou partie de leur réseau de soutien habituel.

Une approche participative

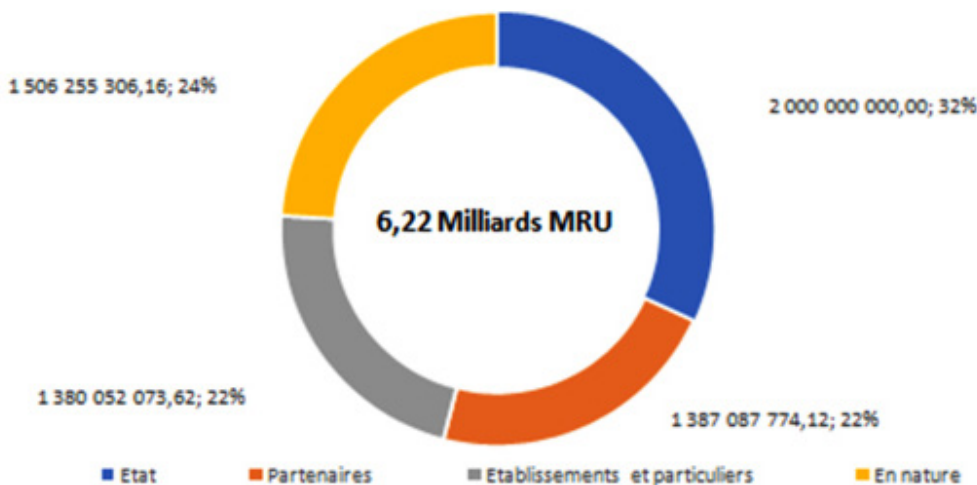
Fait tout aussi nouveau, une commission de suivi de l'exécution du Fonds spécial de solidarité et de lutte contre le coronavirus a été créée par décret présidentiel, le 20 mai 2020 pour informer régulièrement l'opinion publique, en toute transparence, de l'exécution du Fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus.

Cette commission se compose, outre son président de 20 membres représentant l'Assemblée nationale, l'Opposition démocratique, le Conseil Économique Social et Environnemental, les Conseils régionaux, l'Association des maires de Mauritanie, les Oulémas et Imams, le Patronat, les Centrales syndicales des travailleurs, la société civile, les partenaires techniques et financiers, la presse et la diaspora.

Cette large représentativité des différentes sphères confère un gage efficace de transparence dans la gestion du Fonds dans la mesure où elle examine périodiquement les rubriques liées à son fonctionnement telles que les recettes, les dépenses engagées et la régularité des marchés passés.

Ces rapports bimensuels viennent d'être compilés dans un rapport global qui édifie, en détail, sur la gestion du fonds depuis sa création à mars 2021, soit dix mois de fonctionnement. Cette compilation fait état des recettes, de l'exécution des dépenses, de régularité des marchés passés et de l'évaluation chiffrée des actions conduites en termes de gratuité de services de base aux franges vulnérables, des transferts financiers gratuits effectués au profit des populations indigentes.

Repartition des recettes





Distribution de vivres aux ménages nécessiteux

Des recettes qui traduisent l'élan solidaire

Au niveau des ressources du Fonds, celles-ci ont mobilisé jusqu'ici 6,22 milliards MRU. La répartition de ce montant se présente comme suit : (32%) pour la part de l'Etat, (22%) pour la participation des partenaires, (22%) pour les contributions des établissements publics et privés ainsi que des particuliers et (24%) pour les dons en nature.

Les partenaires aux développements ont accordé une enveloppe de 1,39 milliards MRU dont 1,33 milliard MRU (96%) a été décaissé.

Les dons en nature qui ont été reçus des pays frères et amis, des organisations internationales et des ONG (Algérie, Emirats Arabes Unis, Koweït, Royaume du Maroc, Turquie, Chine, France, Espagne, Ambassade USA, OMS, FUNAP, UNICEF, Fondation JACK MA, ONG Baraka City, Nationale Medica, Communauté Mauritanienne en Chine, Fondation SNIM, Tasiast, et Communauté Chinoise en Mauritanie.

Une exécution transparente des dépenses

Les dépenses effectuées jusqu'à la fin mars 2021 se chiffrent à 2,58 milliards MRU. Les changements qui ont été observés pour ces deux mois sont relatifs à des reliquats de la facture de la clôture de l'opération de la gratuité de l'eau (28 685 992 MRU) et la correction des coûts des marchés de la santé (28 807 776 MRU).

L'enveloppe initiale de ces marchés était de 571 109 221 MRU. Après la mission de l'IGE, une série de mesures ont été prises visant à remédier aux anomalies de surfacturation et aux retards de livraison.

Le contrôle de prix, qui a fait suite aux constats de surfacturation, a permis son atténuation, voir son annulation à travers des rabais, consentis par les fournisseurs pour un montant total de 10 743 461 MRU sur un montant global de 167.711.066.

De même, ces marchés ont fait l'objet d'avenant suivant les rabais découlant du contrôle des prix de l'IGE et après insistance du ministère de la Santé

sur la pertinence du matériel pour la lutte contre le covid19 et ce à défaut de leur résiliation.

Le coût définitif de l'ensemble de marchés est de 542 301 445 MRU soit une économie de 28 807 776 MRU.

Opération de gratuité de l'eau en milieu rural

Cette opération a touché 2055 localités réparties sur 41 moughataa sur l'ensemble du territoire national. Par son envergure et son impact direct sur la vie des populations la gratuité de l'eau en milieu rural a été d'un grand secours pour des groupes vulnérables et qui, de surcroît ont été fortement fragilisés par la pandémie.

Intervention transfert cash

Le nombre total des ménages pauvres bénéficiaires s'élève à 210 000 qui ont bénéficié de soutiens financiers gratuits directs.

Répartition de ménages bénéficiaires par wilaya:



Sur les 210 000 ménages éligibles, 207 015 ménages ont été servis correspondant à un taux de réalisation de 98,58% contre 2 985 ménages non desservis soit un taux de 1,42%.

Pour une meilleure traçabilité, les bénéficiaires ont été déchargés sur une liste d'émargement où leurs empreintes digitales ont été prélevées. Ces listes qui justifient tous les paiements effectués sont soigneusement archivées et disponibles pour toute exploitation.

Outre ces actions, le Fonds a permis :

- L'acquisition de quantités de médicaments, de matériels et d'équipement sanitaires qui répondent aux besoins du pays pour faire face à la pandémie.

- L'allocation d'un montant de 5 milliards MRO à l'appui de 30 mille familles pauvres parmi celles dont les chefs de ménage sont des femmes, des personnes du troisième âge et des personnes vivant avec un handicap, et dont la majorité réside à Nouakchott. Ceux-ci recevront une aide financière mensuelle pendant trois mois.

- La prise en charge par l'Etat, pour le reste de l'année, de l'ensemble des impôts et taxes douaniers sur les importations de blé, d'huile, de lait en poudre, de légumes et de fruits.

- La prise en charge par l'Etat, pendant deux mois, des factures d'eau et d'électricité des familles pauvres.

- La prise en charge par l'Etat, pour le reste de l'année, des frais de consommation d'eau dans les villages.

- La prise en charge par l'Etat, pendant deux mois, de toutes les taxes municipales liées aux activités des petits métiers.

- La prise en charge par l'Etat, pour le reste de l'année, de toutes les taxes appliquées aux chefs de ménage qui travaillent dans le secteur de la pêche artisanale.



Le Président de la République présidant une réunion du comité de suivi de la gestion du Fonds de solidarité COVID



Il convient de souligner que les ressources allouées au Fonds n'ont pas impacté les projets sociaux et de développement programmés en 2020 et 2021 ; projets dont le rythme d'exécution s'est d'ailleurs accéléré pour accompagner de façon efficace les exigences de la situation, comme l'avait promis le Président de la République.

Mise en place d'un plan de vaccination anti COVID19

Pour notre pays, le besoin en vaccin est estimé à 2 700 000 doses. Les démarches d'acquisitions ont été lancées en début d'année dans le cadre de l'initiative COVAX en plus des résultats escomptés de la démarche diplomatique lancée au cours de la réunion du ministre des Affaires Etrangères, de

la Coopération et des Mauritaniens de l'Etranger avec le corps diplomatique accrédité en Mauritanie, le 12 décembre dernier.

Ce bilan, au terme de dix mois seulement de fonctionnement, prouve par le volume et l'amplitude des actions menées ainsi que de leur impact positif sur la population, que le Fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus a permis de faire face, de façon efficace, à la pandémie de la covid-19 dans ses dimensions aussi bien sanitaire que sociale concomitamment intégrées.

Il aura, sur toute la ligne, répondu à la vocation que lui a préalablement défini le Président de la République quand il disait : « S'agissant du renforcement de la capacité des citoyens à disposer de moyens leur permettant de répondre à leurs besoins divers, il a été décidé de créer un Fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus,

dans le but de mobiliser toutes les ressources disponibles pour les orienter vers les activités sujettes aux conséquences éventuelles de la situation actuelle sur les citoyens, en particulier en direction de ceux qui sont les plus vulnérables ou qui ont de faibles revenus ».

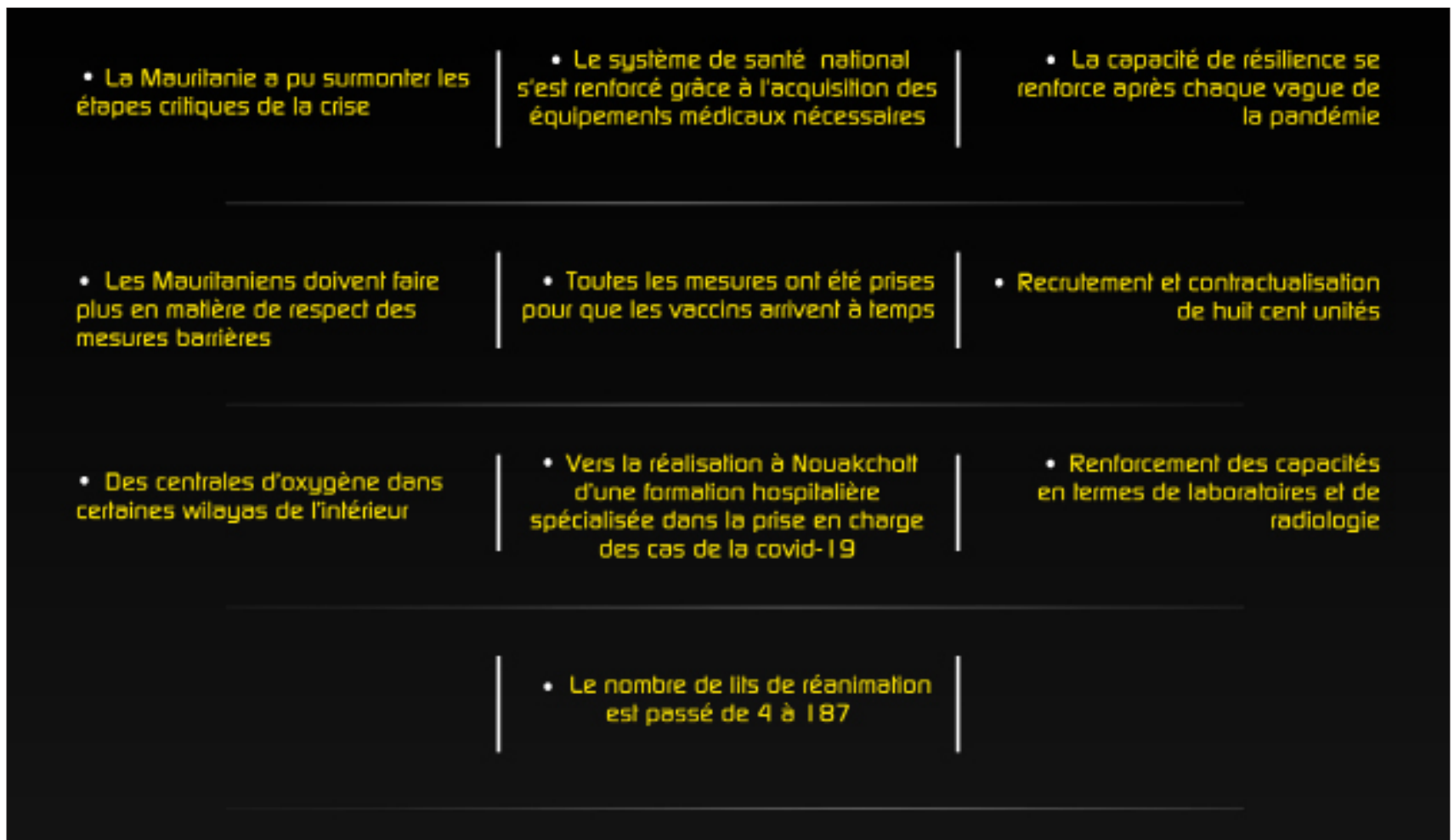
Aujourd'hui, forts de cette expérience, les Mauritaniens renouent avec la confiance en eux-mêmes et ont désormais l'intime conviction qu'ils sauront, à l'avenir, triompher de tous les défis quelle que soit leur nature. Ils ont su cultiver, dans l'épreuve, le germe des ressorts de la résilience et renforcer leur foi en eux-mêmes. C'est là, en soi, un capital inestimable et une source dans laquelle ils continueront à puiser les leçons pour gérer au mieux les multiples aléas de la vie.



Fonds spécial de Solidarité:

Mécanisme efficace pour lutter contre le coronavirus et atténuer ses conséquences

Par Med Abderrahmane Ould Med Yehdhih



Cela fait un an, jour pour jour, que la Mauritanie traverse une situation difficile au cours de laquelle elle était appelée à faire face, à l'instar de tous les pays du monde, au coronavirus, qui constitue une pandémie mondiale.

Pour faire face aux conséquences de la crise dans tous ses aspects, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a décidé la création d'un Fonds spécial de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus pour un montant de vingt cinq milliards MRO.

Le fonds a pour objectifs de mobiliser toutes les ressources disponibles pour les orienter vers les activités touchées par les conséquences de la pandémie et vers les citoyens les plus vulnérables ou qui ont de faibles revenus.

Le volet sanitaire du fonds porte sur l'acquisition de quantités de médicaments, de matériels et d'équipements sanitaires qui répondent aux besoins du pays pour faire face à la pandémie.

Au plan social, le gouvernement a été prévoyant et a engagé des actions permettant de rehausser le pouvoir d'achat du citoyen, par le biais de la distribution gratuite de produits alimentaires, des allo-

cations financières, la subvention de certains produits par la suppression des taxes et impôts et le financement de projets générateurs de revenu.

Pour donner davantage de précisions sur les améliorations apportées au secteur de la santé dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds spécial de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus, l'AMI a interviewé la secrétaire générale du département, Dr. Ba Halima Yaya et le directeur général des Ressources au même département, M. Mohamed Mahmoud Khatry.

La secrétaire générale a rappelé l'engagement fort du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et du gouvernement en faveur de la lutte contre la pandémie de la covid-19; engagement qui a permis à la Mauritanie d'apporter une réponse efficace à la crise dans toutes ses dimensions, curatives et préventives.

« Notre stratégie constitue pour beaucoup de pays de la région un bel exemple de succès, surtout en matière d'engagement, de sacrifice, d'abnégation, de coordination, de solidarité et de sensibilisation sur les mesures barrières et l'auto confinement », a noté Mme Ba.

Le secteur était dans une situation déplorable

Interrogée sur la situation du secteur avant la pandémie et la mise en place du Fonds spécial de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus, la secrétaire générale a précisé que son secteur était handicapé par certaines insuffisances de taille qui nécessitaient d'être corrigées et à des niveaux différents. Il s'agit d'une situation déplorable, a-t-elle dévoilé. Pour elle, « les infrastructures étaient insuffisantes surtout le manque de lits de réanimations, d'oxygène, de services de radiologie et de laboratoire... »

Les déficits sont aussi perceptibles en matière de ressources humaines, au niveau des plateaux techniques, de la logistique, des ambulances et autres véhicules », a-t-elle noté.

Au sujet de la situation actuelle, Dr. Ba a précisé qu'elle est incomparable à celle qui prévalait avant la crise. Aujourd'hui toutes les formations possèdent des ambulances, de l'oxygène et des équipements de dépistage et de diagnostic.



Renforcement des capacités de résilience

Parlant de l'expérience mauritanienne dans la prise en charge d'une crise qui perdure, malheureusement, et avec laquelle nous sommes appelés à cohabiter, la secrétaire générale du ministère de Santé a mis en avant les performances de son secteur et les compétences de son staff soignant :

« La leçon apprise de la covid-19 est plus de résilience de vague en vague. A chaque vague, nous sortons renforcés et aguerris.

Mme Ba remercie les populations et tient compte de leur peine engendrée par le confinement. Mais elle a exhorté les citoyens à faire plus en matière d'observation des mesures barrières ; mesures qui restent le moyen le plus efficace pour prévenir la maladie.

Elle a exhorté aussi tous les services de communications à éclairer les populations sur les bienfaits des mesures préventives.

Le retard des vaccins résulte des mesures et procédures

Au sujet de la vaccination contre le virus, la secrétaire générale a souligné que la vaccination va débiter bientôt.

« Le plan national de vaccination est prêt, et sera exécuté suivant les priorités nationales. La Mauritanie jouit d'une riche expérience dans le domaine vaccinal, et nos services de communication sont déjà mobilisés pour la sensibilisation sur la vaccination ».

A propos de la souche du virus constatée en Mauritanie, la secrétaire générale a dit que son département surveille les variants en Grande Bretagne et en Afrique du Sud pour assurer le suivi de son évolution, et empêcher, par la suite, sa transmission dans le pays.

« Actuellement, nous sommes mieux équipés, et mieux informés sur la maladie. A chaque pause de la crise, le département poursuit la prise en charge des autres pathologies », a-t-elle conclu.

Pour sa part, le directeur des Ressources au ministère de la Santé, M. Mohamed Mahmoud Khadry a passé en revue les innovations apportées au secteur. Il a noté des améliorations au plan de la réanimation,



Staffs médicaux

dont le nombre de lits d'hospitalisation est passé de 4 à 187, actuellement, en plus de la mise sur pied des services opérationnels dans le domaine.

Renforcement des capacités de diagnostic

Le directeur des Ressources a précisé que son département a pu, dans le cadre du Fonds spécial pour la Solidarité sociale et la Lutte contre la covid-19, acquérir des équipements très sophistiqués de diagnostic, surtout au bénéfice des services de laboratoire et de radiologie ainsi que des ambulances et autres véhicules.

Il s'agit, notamment d'Agitateur de Kline, d'appareils de numération et d'ionogrammes, d'aspirateurs, centrifugeuse, de coagulomètres, d'échographes mobiles, d'extracteurs PCR, de fauteuils de dialyse, de générateurs de dialyse, de GeneXpert Virologie, de laryngoscopes, de lits de réanimation, de lits d'hospitalisation, de manomètres adaptés, de bonbonnes d'oxygène à trois crans, de moniteurs de surveillance Oxymétries, de pousses seringues, de radios mobiles, de respirateurs, de spectrophotomètres et de stéthoscopes.

Recrutement et contractualisation de 800 unités

Au sujet des Ressources humaines, M. Khadry a annoncé le recrutement ou la contractualisation de huit cent employés.

Il s'agit de médecins spécialistes, de médecins gé-

néralistes, de dentistes, de biologistes, de pharmaciens, d'ingénieurs biomédicaux, de techniciens supérieurs de la santé, de sages-femmes, d'infirmiers diplômés d'Etat, d'infirmiers médicosociaux et d'agents d'hygiène.

Perspectives

Au plan des perspectives, M. Khadry a annoncé la réalisation prochaine d'une formation hospitalière spécialisée dans la prise en charge des cas de coronavirus.

Elle sera opérationnelle au mois d'avril 2021. Son emplacement se situe aux environs du Centre national de Cardiologie, wilaya de Nouakchott-ouest.

« Une fois réalisée, la nouvelle structure permettra de renforcer nos capacités nationales en matière de prise en charge de la pandémie et de décongestionnement des autres structures qui sont parfois submergées par le nombre de patients. Elles fonctionnent, parfois, au-delà de leurs capacités d'absorption ».

Le directeur a, également, déclaré que des centrales d'oxygène seront, ultérieurement installées au niveau de Rosso, de Kaédi, de Tidjikja et de Néma.

« Le département de la Santé intensifie ses efforts pour assurer une réponse efficace à la covid-19 dans le cadre d'une mutualisation de son budget, du soutien des partenaires au développement et des ressources obtenus dans le cadre du Fonds spécial pour la Solidarité sociale et la Lutte contre la covid-19 », a-t-il conclu.

Avec plus de douze mois de cohabitation avec un virus redoutable et des mesures de restriction aux conséquences sociales et économiques douloureuses, les Mauritaniens se sentent plus aguerris et plus aptes à supporter et à surmonter les défis et les crises.

Les Mauritaniens apprennent avec la covid-19 la nécessité de compter sur eux mêmes et à résister faces aux secousses et aux autres aléas de la vie.

Dans leur sagesse ancestrale, les Chinois utilisent deux mots pour désigner la crise : le danger et l'opportunité.

Nous, également, on peut faire comme eux et réaliser des transformations structurelles et en mobilisant nos concitoyens, la jeunesse en tête, autour d'une vision stratégique clairvoyante portée par des politiques économiques et sociales efficaces.



Equipements médicaux

Solidarité nationale et Lutte contre l'exclusion

TAAZOUR planifie, réalise et avance

Par Baba Dianfa Traoré

Il y a un an, précisément le 25 mars 2020, le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, annonçait, dans un discours à la Nation, la création d'un fonds national de solidarité sociale pour lutter contre le coronavirus et ses conséquences. Ce fonds, déjà doté de 25 milliards MRO sur ressources publiques, est ouvert aux contributions volontaires. En appelant à un véritable sursaut national, le premier magistrat du pays déclarait : « En ces moments de grave menace, apparaît avec force la communauté de destin qui lie un même peuple. Le fléau frappe sans discrimination et la capacité d'y faire face est à la mesure du degré de prise de conscience et de l'aptitude de tous à conjuguer les efforts dans une dynamique d'Unité nationale et de Solidarité sociale. Suite à cet appel du Président de la République, la réaction de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion « TAAZOUR » a été immédiate pour soutenir notamment la frange la plus démunie de nos populations.

Au terme de cet important discours digne des grands Hommes d'Etat, la chaîne de solidarité nationale s'est aussitôt déclenchée. La réaction de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion « TAAZOUR » a été immédiate pour notamment soutenir la frange la plus démunie de nos populations. Sur la base d'un plan bien conçu en un laps de temps, TAAZOUR a procédé promptement à plusieurs opérations dont l'objectif est d'apporter une assistance urgente aux ménages pauvres et vulnérables affectés par la crise du Covid-19. L'institution a exécuté ce travail avec méthode, pragmatisme et esprit d'innovation. Il s'agissait surtout pour TAAZOUR d'atténuer, par conséquent, l'impact socioéconomique des mesures de lutte contre la pandémie sur les couches vulnérables. C'est vari que tout le monde attend de TAAZOUR des réalisations rapides. Atteindre des actions palpables sur le terrain constitue une préoccupation majeure de TAAZOUR mais à condition que cela débouche effectivement sur des résultats et des impacts durables. Ainsi, un an, jour pour jour, après le discours solennel de la première haute autorité de la Nation, on peut présenter un premier bilan de cette structure présidentielle.



Le Président de la République donnant le coup d'envoi des opérations de Cash Transfer

Des réalisations palpables et bien conçues

TAAZOUR a véritablement effectué des actions sociales appréciables en faveur de nos couches les plus faibles. Cet ensemble d'actions est à la hauteur des ambitions attendues. Dans un premier élan de solidarité, l'institution a accordé une assurance maladie gratuite à 620 000 personnes. C'est le lieu de dire qu'il s'agit là d'une première en Mauritanie. C'est ainsi qu'au terme d'une convention de partenariat entre la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion « TAAZOUR » et le ministère de la Santé à travers la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), le 13 janvier 2021, cent mille (100.000) ménages pauvres du programme des transferts monétaires TAKAVOUL de la Délégation Générale TAAZOUR sont désormais intégrés dans le système national d'assurance maladie. Cette action fait partie des engagements électoraux du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Elle constitue aussi l'un des volets importants de la composante santé du programme CHEYLA.

Elle est également intégrée dans le Plan de Solidarité Nationale et de Lutte contre l'Exclusion exécuté par la Délégation Générale TAAZOUR.

Selon cette structure, « dans le cadre de cette action, une bonne partie de nos populations pauvres et vulnérables, 620 000 citoyens mauritaniens, vont pouvoir bénéficier d'un accès gratuit aux soins et au système de santé d'une façon globale. Il n'y aura aucune distinction ni discrimination par rapport aux autres bénéficiaires du système d'assurance maladie développé par la CNAM ».

« Mieux, ces assurés sont pris en charge à 100% comme le stipule l'article 11 de la convention: «Article 11 : Considérant que les textes régissant l'assurance maladie de base ne prévoient pas la prise en charge à un taux de 100% mais la Délégation Générale TAAZOUR souhaite que les ménages indigents concernés soient pris en charge à 100%, la CNAM s'engage à assurer une prise en charge totale des assurés TAAZOUR durant l'année expérimentale 2021» ». Cependant, il est important de souligner que cette action TAAZOUR/Ministère de la Santé dans le cadre de la vision globale du gouvernement porte sur la mise en place d'une assurance maladie universelle.

La Délégation Générale TAAZOUR mentionne que « cette action va ouvrir un boulevard d'opportunités sur fond de nos réalités socio-économiques et voir comment l'ensemble du gouvernement et de l'administration mauritanienne pourront développer un système pérenne, efficace et efficient qui va garantir cette assurance maladie universelle à toutes les mauritaniennes et à tous les mauritaniens ». Il faut préciser que cette action va coûter dans un premier temps à la Délégation Générale TAAZOUR la somme de 2 milliards 100 millions de nos anciennes ouguiyas.

Des vivres au profit de nombreux ménages pauvres

Dans cette panoplie de réalisations, TAAZOUR a exécuté une opération de distribution de vivres à Nouakchott au profit de 20.200 ménages dont 200 ménages étrangers. De même, elle a engagé, le 12 juin 2020, une large opération de cash transfert conjoncturel qui a pu bénéficier à 186.293 ménages pauvres dans 8119 localités du pays pour un coût total de 423.000.000 MRU. D'ailleurs, la cérémonie de lancement a été présidée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.



Le Président de la République donnant le coup d'envoi des opérations de Cash Transfer

Par ailleurs, en réponse à la deuxième vague COVID19, une seconde phase du cash transfert conjoncturel a été lancée, en janvier et février 2021, au profit de 210.000 ménages pour un montant global de 494.301.937 MRU. Il faut mettre en ligne de compte, dans ce cadre, la construction et l'équipement de 39 établissements scolaires (31 écoles primaires et 8 établissements secondaires). S'y ajoute le lancement de la composante cantines scolaires du programme

CHEYLAT TAALIM, le 08 février 2021, à partir de l'arrondissement de Bousteila relevant de la moughataa de Timbédra (wilaya du Hodh Charghi).

La Délégation Générale TAAZOUR a dans ce même sillage construit et équipé 20 postes de santé et lancé la procédure d'acquisition des équipements de laboratoire et d'imagerie médicale pour quatre structures de santé.

Des actions en eau potable, énergie et produits alimentaires

Dans le domaine de l'approvisionnement des populations vulnérables en eau potable et de l'assainissement dans les quartiers précaires en zone urbaine, TAAZOUR a mis en place six (6) adductions d'eau potable au profit de localités pauvres dans différentes zones du pays. En plus, il y a eu une étude d'identification et une étude technique de 218 localités ainsi que le lancement des études géophysiques et hydrogéologiques au niveau de 137 localités.

En ce qui concerne l'accès à l'Energie, il a eu la short-list de 6 consultants suite à une manifestation d'intérêt pour la réalisation des études et le suivi des travaux relatifs à l'électrification de 21 localités rurales. Aussi, la signature du contrat en cours pour la réalisation des études et le suivi des travaux relatifs à l'électrification de 21 localités rurales mais aussi le ciblage des ménages bénéficiaires des kits gaz butane est en cours.

Sur un autre plan, face à la situation d'insécurité alimentaire et dans un contexte de crises de plus en plus fréquentes, TAAZOUR a mobilisé, dans le cadre d'une convention avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), les fonds nécessaires pour l'acquisition et la distribution de quantités de produits alimentaires afin d'assurer un approvisionnement régulier de plus de 1.750 boutiques EMEL qui vendent à des prix subventionnés ces produits au profit des populations les plus vulnérables.



Modèles d'interventions de TAAZOUR

Opération spéciale au mois de Ramadan

TAAZOUR rassure que d'autres quantités supplémentaires seront acheminées vers les différentes wilayas dans le cadre de l'approvisionnement régulier des boutiques EMEL et ce suivant le rythme de livraison des marchés d'acquisition restants et dont les processus sont en cours de finalisation.

Ce volet alimentaire a eu un impact positif et significatif sur la sécurité alimentaire des populations pauvres en consentant à ces dernières de réaliser une économie substantielle sur l'achat des denrées alimentaires de base.

En plus de cet approvisionnement de boutiques, une opération spéciale pour le mois de Ramadan a été aussi effectuée à travers l'ouverture, en 2020, de 12 points de ventes demi-gros au profit de 40.000 ménages au niveau de toutes les moughataas de Nouakchott. Une telle opération vise à réguler les prix et combler le déficit que pourrait engendrer la forte demande sur certains produits alimentaires pendant ce mois béni.

La Délégation Générale a agi également pour que les filets sociaux fonctionnent de manière efficace et efficiente au bénéfice des ménages pauvres dans une approche large de promotion

sociale. A cet effet, la Délégation Générale a œuvré pour le renforcement de l'efficacité des filets sociaux et l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages pauvres et ce à travers l'élargissement des transferts sociaux, particulièrement le cash transfert régulier, aux ménages les plus pauvres de toutes les wilayas du pays.

Toutefois, les interventions déjà réalisées ont permis de toucher 70.000 ménages pauvres (soit 420 000 individus dans 26 moughataas), pour un coût global de 313.000.000 MRU.

Soutenir les populations en période de soudure

En matière de renforcement des réactions aux chocs en période de soudure, il a été procédé à une opération conjointe de cash transfert et de distribution alimentaire en plus du renforcement de la coordination des différents intervenants au profit de 6.625 ménages pour un montant de 74.177.000 MRU. Dans ce chapitre, TAAZOUR a aussi mené une opération d'assistance aux populations sinistrées par les inondations à Adel Bagrou et Bassiknou (wilaya du Hodh Charghi) qui a profité à 2.000 ménages.

Au niveau des aspects relatifs à la maîtrise des eaux et l'amélioration du potentiel agricole, TAAZOUR a réhabilité et construit 5 nouveaux

barrages qui ont permis d'augmenter la superficie inondée de 736 Ha.

Force est de retenir que dans le cadre de l'appui apporté par TAAZOUR aux couches vulnérables, particulièrement les coopératives féminines, un lot d'activités génératrices de revenus a été lancé au niveau de plusieurs zones du pays. Les activités en question comprennent la mise en place de boutiques communautaires et de magasins de stockage, la mise en place et l'équipement de jardins maraichers et la fourniture de moyens de production (moulins à grains, réfrigérateurs, intrants agricoles...).

Malgré la présence du Covid-19 qui frappe encore dans le monde, l'appel du Président de la République a suscité un sursaut national qui a fait effet en diminuant le taux des cas de contamination et de décès mais aussi en relevant le niveau de vie des couches les plus vulnérables des populations. Ce résultat est le fruit de l'effort de l'ensemble des intervenants, particulièrement celui de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion «TAAZOUR». Toutefois, la lutte contre les maladies et le sous développement est loin d'être terminée puisqu'il s'agit d'une course de fond et non de vitesse. Et, nous la gagnerons si cet élan de solidarité continue...



Le Président de la République procédant à la pose de la première pierre d'une infrastructure de services

Discours du 25 mars 2020

Valorisation des mesures annoncées et reconnaissance de la proximité de l'Etat du citoyen

L'historique discours de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le 25 mars 2020, a constitué un tournant mémorable dans un contexte difficile connu par le monde, en raison de la propagation de la pandémie de la covid-19 et les crises qu'elle a provoquées, à tous les niveaux.

Le discours a représenté une réponse rapide traduisant l'intérêt accordé par l'Etat au citoyen, en lui apportant solidarité et soutien face aux épreuves.

Au niveau de la wilaya de Dakhlet-Nouadhibou, le maire de Nouamghar, **M. Mohamed Ould El Hassan**, a loué l'annonce de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dans son discours du 25 mars 2020 de la solidarité et du soutien des citoyens les plus nécessiteux, particulièrement face aux effets de la pandémie du coronavirus.

« Comme d'autres communes du pays, celle de Nouamghar a bénéficié d'une part appréciable de cet appui, dont les distributions en espèces et aides alimentaires ont profité à plus de 372 familles vulnérables, d'où l'attention accordée aux citoyens par les hautes autorités du pays », a-t-il dit.

« En dépit des impacts de la pandémie de la Covid-19 sur le monde, la direction du pays a veillé à comprendre la situation au niveau internationale, s'engageant sans délai à venir en aide aux citoyens, d'où notre devoir d'évoquer cette mesure et d'exprimer notre reconnaissance, surtout au niveau des groupes vulnérables, lesquels se sont trouvés en présence d'autorités attentionnées et procédant à la distribution de sommes d'argent au profit des citoyens. Sommes remises aux bénéficiaires dans des conditions transparentes, contrairement à ce qui se passait auparavant », a-t-il ajouté.

M. Alassane Samba, l'un des insuffisants rénaux au niveau de Nouadhibou, a exprimé pour sa part sa gratitude pour cette démarche entreprise par les autorités mauritaniennes, affirmant avoir reçu sur son numéro un appel téléphonique de l'agence de transfert d'argent et perçu la somme de 22 500 ouguiyas anciennes.

M. Alassane a remercié Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour l'attention accordée à cette catégorie, qualifiant ce soutien de grande utilité pour cette communauté qui prenait en charge les frais d'hémodialyse. Il a souligné également



Le maire de Nouamghar, M. Mohamed Ould El Hassan

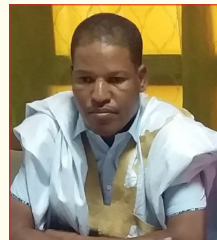
que les montants perçus avaient aidé ce groupe à faire face à ses besoins, en période de coronavirus. « Le discours de Son Excellence le Président de la République du 25 mars était une consécration et un grand intérêt accordé aux actions menées par les pouvoirs publics dans le pays et un espoir concrétisé dans la voie de la satisfaction du citoyen, qui est la finalité de tout développement », a-t-il dit.

« Le discours a révélé aussi l'attention illimitée témoignée aux citoyens faibles et aux franges vulnérables », a-t-il ajouté, notant les réjouissances suscitées par les interventions faites par l'Etat à travers Taazur, tant chez les bénéficiaires que les non-bénéficiaires.

Au niveau de la wilaya de l'Inchiri, le président du Réseau régional des associations des jeunes, **M. ElMamy Ould Brahim**, a mis en exergue, quant à lui, l'intervention précoce de l'Etat afin d'atténuer les impacts consécutifs à la pandémie du coronavirus, qui s'est propagée dans le monde.

« Les importantes interventions effectuées par les divers départements, tels que le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), au profit des citoyens vulnérables, et ayant porté sur la distribution de kits alimentaires, de tentes, de matelas et de couvertures, en particulier au profit des citoyens touchés par les inondations, constituent la preuve incontestée de cet élan et de cette solidarité », a-t-il dit.

« La délégation générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion Taazur avait distribué, pour sa part en deux temps, des sommes d'argent au profit des populations les plus nécessiteuses ; ce qui a permis, par la grâce de Dieu, à certaines familles vulnérables d'assurer des conditions de vie dignes », s'est-il félicité, mettant en exergue, la prise en charge, sur hautes recommandations de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, de la facture d'eau et d'électricité pour tous les habitants des zones rurales ; ce qui a contribué à sécuriser les conditions de vie de ces citoyens vulnérables.



Le président du Réseau régional des associations des jeunes, M. ElMamy Ould Brahim

Les mesures annoncées par le Président de la République, au premier rang desquelles la création d'un Fonds national de solidarité sociale pour lutter contre le coronavirus et ses conséquences pour faire face à la pandémie, avaient fait naître un nouvel espoir chez le citoyen pour surmonter la situation, suscitant de sa part, à travers tout le pays, reconnaissance et admiration.

Dossier réalisé par le réseau des correspondants de l'AMI
Rassemblé par Mohamed Lemine O. Mohamed Mahmoud

Le président du Réseau a loué ces interventions, les qualifiant d'actions intervenant dans le cadre des énormes efforts déployés par le gouvernement pour mettre en œuvre le programme de Son Excellence le Président de la République «Taahoudaty» (Mes engagements).

De son côté, **Mme Oum Redane Mint M'Bareck**, l'une des bénéficiaires de ces distributions, a affirmé avoir reçu une somme de 22 500 ouguiyas anciennes, qui, dira-t-elle, lui a permis de faire face à certains besoins fondamentaux ainsi qu'à atténuer les problèmes dus à la faiblesse du pouvoir d'achat. Elle a salué les différentes interventions entreprises par le gouvernement pour contenir la pandémie de Covid-19 et venir en aide aux simples citoyens pour parer aux difficiles conditions de vie.



Mme Oum Redane Mint M'Bareck

Au niveau de la wilaya du Hodh Gharbi, la présidente de l'Organisation de promotion des femmes et des enfants, **Mme Anbetha Mint Mohamed Ould Sid Ahmed**, a indiqué avoir accompagné l'opération de distribution des aides en espèces aux familles les plus vulnérables de la moughataa d'Aioun. Elle a affirmé avoir constaté que tous les bénéficiaires du programme au niveau des quartiers du Grand dispensaire, Khoundy, Legleita et Ledeila ont reçu les montants qui leur sont alloués.



Mme Anbetha Mint Mohamed Ould Sid Ahmed

Mme Ghalla Mint Chrif Ahmed, née en 1978 à El Voulaniya, l'une des bénéficiaires des opérations de distribution en liquidité, a exprimé à son tour ses remerciements et sa reconnaissance à Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani pour cette généreuse attention.



Mme Ghalla Mint Chrif Ahmed

« C'est la première fois dans l'histoire du pays que des aides en espèces sont distribuées au profit des familles les plus nécessiteuses au niveau national », a-t-elle dit, faisant part de sa joie pour cette opération qui contribuera de manière directe à l'amélioration des conditions des ménages les plus démunis.

Dans la wilaya du Tiris Zemmour, M. Moctar Ould Sid'Ahmed, conseiller municipal au niveau de la mairie de Zouerate



M. Moctar Ould Sid'Ahmed, conseiller municipal au niveau de la mairie de Zouerate

et activiste au sein de la société civile, a mis en exergue dans son témoignage, les gros efforts déployés à travers le Fonds national de solidarité pour atténuer les impacts sociaux et économiques de la pandémie sur les franges vulnérables du Tiris Zemmour, à l'instar de autres wilayas du pays qui ont bénéficié de kits alimentaires et de cashs transfers offerts par la délégation «Taazur». M. Moctar a exprimé également ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour cette intervention rapide, mettant en exergue le rôle joué par le discours présidentiel du 5 mars 2020, dans l'orientation du gouvernement vers tout ce qui est de nature à limiter les conséquences de la pandémie de covid-19 sur les citoyens, en particulier les groupes à faible revenu, estimant le nombre des bénéficiaires des cashs transfers à plus de 3000 personnes issues des milieux paupérisés au niveau de la wilaya.

Mme Ezza Mint Mohamed Salem, une autre bénéficiaire des transferts en espèces offerts par la délégation Taazur a remercié aussi Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour ces aides en numéraire qu'elle a reçues, elle et ses collègues ayant des besoins spéciaux et qui en avaient cruellement besoin.



Mme Ezza Mint Mohamed Salem

« Etant donné que je ne peux me déplacer, les deux cashs transfers, chacun d'un montant de 22 500 anciennes ouguiyas, qui me sont parvenus à domicile en deux vagues, ont atténué les effets de la pandémie et m'ont aidée à régler bon nombre de problèmes rencontrés », a-t-elle ajouté, qualifiant cette intervention d'attention généreuse de la part de l'Etat envers les personnes handicapées et vulnérables pour alléger les effets de la pandémie du coronavirus.

Au niveau de la wilaya du Hodh Charghi, le maire de la commune de Néma, M. Mohamed Ould Ahmed Jiddou, dit Ejeouda, estime que le discours du Président de la République représente une feuille de route aux contours clairs, ayant permis de limiter les préjudices d'une part et de donner

des résultats tangibles et importants, d'autre part.

« L'Etat a réussi, à travers les mesures efficaces prises, notamment l'incitation des équipes médicales et des unités sécuritaires, la prise en charge des factures d'eau et d'électricité, le soutien des familles à faible revenu et l'approvisionnement des marchés, dont la conjugaison a constitué un tournant important dans la lutte contre la pandémie », a-t-il dit.

Le maire a loué le rôle joué par les campagnes de sensibilisation, auxquelles ont participé toutes les forces vives, autorités administratives, sécuritaires et sanitaires, les imams, les élus, les fonctionnaires et les jeunes, attirant l'attention des citoyens sur la menace que représente la pandémie et la nécessité de se conformer aux mesures préventives.

« Malgré ses inconvénients, la pandémie a remis en évidence l'importance de l'autosuffisance dans les domaines essentiels et montré que l'expérience de notre pays dans la lutte contre la maladie lui permettra à l'avenir de faire face avec confiance et détermination à toute épreuve de cette ampleur », a-t-il ajouté.

Cheikh Tourad Ould Aboye, l'un des notables de la wilaya et militant de la société civile, a salué les sages décisions de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, portant sur le renforcement des capacités du système de santé, en matériels et accessoires et le soutien de dizaines de milliers de familles vulnérables.



Cheikh Tourad Ould Aboye

L'évocation de l'expression

« une bouée de sauvetage » dans le discours de Son Excellence le Président de la République, témoigne de sa détermination à faire face avec fermeté à la pandémie et à mobiliser tous les moyens pour limiter ses répercussions négatives au plan national, a-t-il dit.

« Les mesures prises par les autorités administratives, sécuritaires et sanitaires en temps opportun, ont permis de limiter la propagation de cette épidémie dans cette wilaya frontalière et très étendue, tout en préservant l'approvisionnement des marchés dans les 4 coins du Hodh Charghi », a-t-il ajouté.

Les ressources allouées à ce Fonds pour lutter contre la pandémie « n'impacteront pas les projets sociaux et de développement programmés » et « dont le rythme d'exécution sera accéléré pour accompagner de façon efficace les exigences de la situation actuelle », comme indiqué dans le discours historique du 25 mars 2020, a-t-il souligné.

Au niveau de la wilaya de l'Adrar, le maire adjoint de la commune d'Atar, M. Cheikh Melanine

Ould Cheikh Saad Bouh, a loué les interventions généreuses approuvées par le gouvernement au profit des habitants de la wilaya en général et de la commune d'Atar en particulier, le long de l'année passée, notamment les distributions de sommes d'argent, de produits alimentaires dont le poisson et l'aliment de bétail, ainsi que les autres aides avenantes qui ont grandement contribué à la lutte contre le coronavirus.



Le maire adjoint de la commune d'Atar, M. Cheikh Melanine Ould Cheikh Saad Bouh

« Ces distributions ont contribué à alléger la souffrance de près de 1.550 citoyens vulnérables, à travers la fourniture d'aides en espèces au profit des familles démunies », a-t-il ajouté, mettant en exergue la valorisation enregistrée par le pouvoir d'achat sous l'effet de ces montants et leur contribution dans la satisfaction de plusieurs besoins et le règlement de certains problèmes rencontrés par les habitants de la commune.

Il a exprimé enfin ses sincères remerciements à Son Excellence le Président de la République pour l'assistance précieuse apportée aux habitants de sa commune dans le cadre du Programme Prioritaire Elargi, notamment en ce qui concerne la fourniture de fourrages aux éleveurs à des prix raisonnables, eu égard aux retombées positives considérables de cette opération sur l'allègement de l'impact de la sécheresse sur les propriétaires de bétail et les propriétaires de Toumza.

Mme Fatimetou Mint Yeslem, l'une des bénéficiaires des distributions gratuites au niveau du quartier de Libreiza à Atar, affirme avoir reçu à deux reprises, au cours de la période passée, une aide en espèces de 22 500 anciennes ouguiyas, soulignant avoir réceptionné aussi des aides, notamment des denrées alimentaires, qui l'ont aidées à assurer les conditions de vie de sa famille.



Mme Fatimetou Mint Yeslem

Elle a exprimé par ailleurs sa joie d'avoir obtenu ce soutien, affirmant que ce dernier a contribué à alléger la souffrance des citoyens de la commune.

Au niveau de la wilaya du Tagant, le maire adjoint de la commune de Tamourt Ennaaj, M. Mohamed Lemine Ould Ely, a qualifié les mesures matérialisant le discours de Son Excellence le Président de la République du 25 mars 2020, de meilleure preuve de l'attachement de Son Excellence à ses citoyens.



Le maire adjoint de la commune de Tamourt Ennaaj, M. Mohamed Lemine Ould Ely

« Un attachement incarné par un ensemble de mesures citées dans ce discours, telles que la prise en charge de l'eau et de l'électricité pendant la période de propagation de la pandémie à l'échelle mondiale et l'application des mesures préventives nécessaires qui ont également permis de réduire les contaminations et les décès, en plus des distributions gratuites en espèces ayant bénéficié à un grand nombre de citoyens sans moyens », a-t-il dit.

Mme Fatimetou Mint Boushab, l'une des bénéficiaires de l'aide en espèces, s'est félicitée, quant à elle, de ce processus qui, dira-t-elle, est intervenu en temps opportun et dans le contexte approprié de sa distribution.



Mme Fatimetou Mint Boushab

Les mesures et les dispositions prises par le gouvernement pour faire face à la propagation de la pandémie de la Covid-19 ont permis d'atténuer l'impact de cette maladie et de rassurer le citoyen sur la prise de mesures officielles lui permettant de subvenir à certains besoins dans des moments aussi difficiles.

Au niveau de la wilaya du Trarza, le maire de la commune de Rosso, M. Bamba Ould Darmane, a mis en exergue la mise en œuvre immédiate par le gouvernement en mars 2020, en concomitance avec l'enregistrement des premiers cas de contamination au coronavirus dans le pays, des instructions données par Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et la matérialisation sur le terrain de la réalité de son discours visant à se tenir aux côtés du citoyen et à œuvrer dans tout ce qui pourrait alléger ses souffrances et apporter des solutions aux problèmes consécutifs à la pandémie.



Le maire de la commune de Rosso, M. Bamba Ould Darmane

« Des mesures préventives ont été prises à ce propos et des campagnes de sensibilisation sur la gravité de la pandémie et comment y faire face avaient été lancées par la commune, d'autant plus que Rosso est considérée comme étant une zone frontalière confrontée au risque de propagation de l'épidémie », a-t-il dit.

« La présence des autorités était considérable dans la protection au niveau des frontières et à l'intérieur du pays ainsi que pour empêcher la propagation de la pandémie », a ajouté M. Bamba Ould Darmane. Le maire a apprécié également les mesures annoncées par Son Excellence le Président de la République dans son discours, mesures qui étaient globales à travers le soutien des groupes vulnérables grâce à des distributions d'aides en espèces et de produits alimentaires, a-t-il indiqué. Il a affirmé que les interventions effectuées dans tous les do-

maines ont eu pour effet fondamental la stabilisation des prix au cours de cette période et en dépit de leur flambée dans le monde et de l'impact de la pandémie sur les Etats producteurs.

Il a salué par la suite l'accompagnement par Président de la République de ces mesures, à travers le lancement d'aides et d'interventions menées par la Délégation générale à la solidarité nationale et la lutte contre l'exclusion (Taazur), le ministère des Affaires sociales et d'autres portefeuilles ministériels, qui avaient été, sur instructions présidentielles, fortement présents, d'où ces grands efforts qui méritent d'être salués.

Le président de la société civile au niveau de la moughataa de Rosso, M. Tijani Ould Sidi Mohamed Ould Soueilem a passé en revue, pour sa part, les efforts déployés par Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, les qualifiant de clairvoyantes, d'efficaces et de gigantesques pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur les citoyens.

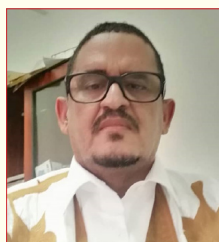


Le président de la société civile au niveau de la moughataa de Rosso, M. Tijani Ould Sidi Mohamed Ould Soueilem

« Nous avons bénéficié au niveau de la wilaya de plusieurs interventions entreprises par l'État au plus fort de la pandémie, en particulier les franges vulnérables qui ont bénéficié de la distribution gratuite tant d'aides en espèces que de l'assistance alimentaire », a-t-il dit.

Ces actions ont eu un impact positif sur la vie des citoyens, a-t-il affirmé, mettant en exergue le rôle non négligeable joué également par les acteurs de la société civile dans la sensibilisation des citoyens sur le danger de la maladie et le respect des mesures préventives.

Au niveau de la wilaya du Brakna, le président du conseil régional, M. El Moustapha Mohamed Mahmoud a dit : « les distributions effectuées au niveau de la wilaya représentent une partie importante d'un vaste programme des composantes des engagements du Président de la République, qui sont aussi l'un de ses axes sociaux ayant bénéficié à une grande partie des habitants de la wilaya, d'où la transparence de l'opération organisée sur plusieurs étapes dont la première a consisté en un recensement des familles bénéficiaires et l'établissement d'un fichier informatique comportant une base de données identifiant les bénéficiaires ».



Le président du conseil régional du Brakna, M. El Moustapha Mohamed Mahmoud

« L'opération, intervenue à un moment particulier caractérisé par la propagation de la pandémie de covid-19 dans le monde et ses impacts considérables sur l'économie, s'est déroulée, selon les élus et les représentants du peuple et des habitants, dans la transparence avec la remise de ces aides à leurs

ayant droits et à leur domicile ».

Lekheila Mint M'Bareck, l'une des bénéficiaires, estime que ces distributions sont intervenues au moment approprié et avaient été organisées avec fluidité et aisance, affirmant qu'elles reflètent l'intérêt accordé par le Président de la République au citoyen, en toutes circonstances, notamment au cours des situations d'exception.



Lekheila Mint M'Bareck

« Les franges démunies ont cruellement besoin de ces aides qualitatives dont elles ont bénéficié à un moment où le pays mettait en place des mesures préventives indispensables pour lutter contre la pandémie du coronavirus qui a paralysé de nombreuses activités commerciales », a-t-elle dit.

Au niveau de la wilaya du Guidimakha, le président du conseil régional, M. Issa Coulibaly, a mis



Le président du conseil régional, M. Issa Coulibaly

en exergue, la réactivité du gouvernement, qui s'est empressé de prendre, après la confirmation du premier cas de contamination au coronavirus, un train de mesures appropriées et identiques à celles recommandées par la communauté internationale ayant porté essentiellement sur la prise en charge des cas positifs confirmés et l'entrée en vigueur des consignes relatives à la mise en quarantaine, à la fermeture des frontières et des écoles et à la suspension du trafic routier entre les villes et les wilayas.

« Conscient de l'impact de ces restrictions sur les conditions de vie de la population, Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'est adressé à la population le 25 mars 2020, moins de deux semaines après l'enregistrement du premier cas de contamination au coronavirus importé en Mauritanie, annonçant un ensemble de mesures visant à atténuer l'impact économique de la pandémie sur les citoyens », a-t-il rappelé. Il a souligné la création d'un Fonds national de solidarité sociale pour lutter contre la pandémie de covid-19 et ses conséquences afin d'aider les citoyens, en particulier les groupes les plus vulnérables.

Le président du conseil régional du Guidimakha a énuméré les mesures prises pour faire face au coronavirus, telles que l'amélioration de la plateforme technique afin d'assurer une prise en charge suffisante des patients au niveau des édifices sanitaires et l'implication des dispositifs sécuritaires dans l'application efficace des mesures préventives, la prise en charge des factures d'eau et d'électricité pendant une période de 10 mois en milieu rural et la distribution gratuite de kits alimentaires au profit des familles démunies d'une part et de cashs transferts inconditionnels d'autre part.

Mme Hawa Mint Mohamedou, l'une des bénéficiaires des distributions en espèces mises-en-œuvre par Taazur au profit des habitants et ayant bénéficié à 210.000 familles sur toute l'étendue du territoire national, a exprimé quant à elle sa reconnaissance pour les interventions entreprises par l'Etat pour apporter l'assistance aux citoyens en temps opportun.

« L'Etat a agi par anticipation en prenant un certain nombre de mesures qui se sont positivement répercutées sur la vie quotidienne des citoyens et atténué les effets de la pandémie, tout en traduisant dans ce contexte exceptionnel un intérêt inédit accordé par les autorités aux citoyens partout dans le pays », a-t-elle dit.

« La prise en charge des factures d'eau et d'électricité d'un grand nombre de familles représente une réponse immédiate de la part de l'Etat aux besoins des citoyens, en particulier des familles vulnérables ; ce qui constitue un précédent dans l'histoire du pays et reflète une prise de conscience par les pouvoirs publics des problèmes et des préoccupations des citoyens », a-t-elle ajouté.

« Les autorités sanitaires du pays ont travaillé avec abnégation et labeur pour contenir l'épidémie et aider le citoyen à surmonter la crise sanitaire en prenant en charge les frais de traitement et en témoignant une attention particulière accordée aux cas contaminés critiques », a-t-elle poursuivi.

Au niveau de la wilaya du Gorgol, le maire de la commune de Kaédi, M. Tahara Bradji, a exprimé sa joie pour ces interventions, qui ont secouru la population en peu de temps, dans une atmosphère difficile créée par les conditions de fermeture des marchés et l'instauration du couvre-feu.

« La série de décisions fortes annoncées par Son Excellence le Président de la République est considérée comme une prise de position ferme en faveur du citoyen, aux moments de bonheur et de malheur, en emmenant le gouvernement à assumer sa responsabilité, chacun depuis sa fonction, pour mettre en œuvre les engagements de Son Excellence sur le terrain », a-t-il dit, louant les interventions significatives dont la commune de Kaédi a bénéficié, en particulier les couches les plus fragiles. Il a qualifié ces opérations de caractéristique marquante du programme «Taahoudaty» approuvé par le peuple mauritanien à la mi-2019.

« Le volet le plus important parmi ces décisions louables est la distribution d'aides en espèces au profit de 200.000 familles environ, soit une œuvre qui mérite d'être saluée eu égard à sa promptitude et à la pertinence du processus suivi pour s'assurer de l'arrivée des distributions à leurs ayant droits dans les divers villages et localités sur toute l'étendue du territoire national », a-t-il ajouté.

Mme Coumba Amadou Ba, l'une des bénéficiaires des opérations de distribution gratuite, a loué à son



Mme Hawa Mint Mohamedou

tour cette intervention, qui traduit le sens de responsabilité de l'Etat envers le peuple, en particulier dans des circonstances exceptionnelles telles que la propagation de la pandémie de la Covid et l'état de psychose qu'elle a suscité ainsi que les pertes subies à la suite du ralenti des activités en plus des répercussions consécutives à la mise en œuvre des mesures préventives sur le revenu quotidien des familles.

Exprimant ses félicitations au Président de la République, elle a affirmé que ce dernier mérite toute l'estime pour ces mesures, qui signifient beaucoup pour les familles nécessiteuses, affirmant que Son Excellence a compris comment agir en temps opportun et présenter à son peuple un ensemble de mesures rapides et décisives pour faire face à une situation particulière.

Au niveau de la moughataa de Teyarett relevant de la wilaya de Nouakchott Nord, Fatou Mint Cheikh, chef de ménage, a salué les efforts consentis par les hautes autorités pour améliorer les conditions de vie des citoyens, en concomitance avec la propagation de la pandémie de covid-19 et en réponse au discours de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Elle a exprimé également sa joie pour l'aide reçue au cours de circonstances difficiles vécues tout au long de la période de propagation du coronavirus, affirmant avoir reçu, à trois reprises, des sommes d'argent de plus de 20.000 ouguiyas en plus d'une quantité de produits alimentaires.

« Ces assistances sont les premières du genre reflétant la prise de conscience par les autorités publiques des besoins du citoyen et de la nécessité de se tenir à ses côtés pendant les moments difficiles », a-t-elle dit. Elle a remercié Son Excellence le Président de la République pour la prompt réponse, rappelant que son discours est intervenu moins de deux semaines après l'enregistrement du premier cas de contamination au coronavirus pour rassurer les citoyens et les informer que les pouvoirs publics sont pleinement conscients de leur état sanitaire et psychologique.

Le maire adjoint de Teyarett, M. Mohamed Ould Teguedi, a qualifié quant à lui l'idée de venir en aide à la population dans les circonstances de Covid-19 de véritable expression de l'intérêt accordé par les pouvoirs publics au citoyen, où qu'il soit.

« L'intervention de la Délégation générale pour la solidarité « Taazur » ne s'est pas limitée aux aides en espèces et alimentaires, mais a couvert également le financement de nombreux projets générateurs de revenus, créant des opportunités d'emplois pour les jeunes et construisant des écoles tout en intervenant dans de nombreux



Mme Coumba Amadou Ba



Fatou Mint Cheikh, chef de ménage

autres domaines de services », a-t-il dit. Il a affirmé que près de 100 familles au niveau de la commune de Teyarett avaient bénéficié à trois reprises des distributions en numéraire, en plus de quantités de denrées alimentaires, destinées à atténuer l'impact économique de la pandémie.

Au niveau de la moughataa de Teyragh-Zeina relevant de la wilaya de Nouakchott Ouest, Mme Fatimetou Mint Ely a exprimé sa satisfaction quant aux efforts déployés par la Délégation générale « Taazur », à travers la distribution de sommes d'argent et de quantités de produits alimentaires au profit des habitants des quartiers précaires.

Les actions menées par la Délégation traduisent dans les actes la politique de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, bâtie sur l'intérêt accordé au citoyen », a-t-elle dit, soulignant la transparence qui a caractérisé les opérations de distribution gratuite et l'arrivée des aides aux franges démunies et mettant en exergue la pertinence du critère pris en compte dans la sélection des bénéficiaires, dont notamment l'incapacité des familles d'assurer un revenu quotidien à leurs membres en raison de la fermeture des marchés et des lieux d'activités et l'instauration du couvre-feu.

Le maire adjoint de la commune du Ksar, M. Outhmane Boubacar Thiam a mis en exergue pour sa part, les efforts entrepris par la mairie dès le début, en vue d'établir en toute équité les listes des bénéficiaires, avant le lancement par la Délégation générale « Taazur » des distributions, indiquant que 1 200 sur plus de 4800 familles inscrites sur ces listes avaient effectivement bénéficié des trois phases de distributions des aides.

« L'opération a traduit l'intérêt accordé par les pouvoirs publics aux citoyens dans cette conjoncture difficile, où la pandémie a imposé sa menace sur les divers aspects de la vie économique et sociale », a-t-il expliqué, saluant la grande attention accordée par les hautes autorités du pays aux citoyens et dont ces distributions gratuites constituent la meilleure illustration.

Au niveau de la wilaya de Nouakchott Sud, le membre du conseil municipal de la commune d'Arafat, M. Mohamed Ould Salem Vall El Arbi, a souligné l'établissement par la commune des listes des bénéficiaires avant et au cours des opérations de distribution, affirmant que ces listes avaient été remises à la Délégation générale « Taazur » en temps opportun, ce qui a permis du coup à plus de 1.400 familles de bénéficier des aides. Il a évoqué par ailleurs la disponibilité de coordination exprimée par la mairie à la Délégation Taazur, en vue d'assurer le succès de l'opération et d'élargir le cercle de bénéficiaires.

« La mairie procède actuellement, en collaboration avec l'UNICEF, à l'identification des familles et des personnes handicapées et des insuffisants rénaux, afin de connaître leurs conditions et d'œuvrer en vue de les alléger ».



M. Mohamed Ould Salem Vall El Arbi, membre du conseil municipal de la commune d'Arafat



Le maire adjoint de Teyarett, M. Mohamed Ould Teguedi

Traduit par Mohamed O. Mohamed Lemine

Fonds spécial national de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus

Témoignages : les populations ont reçu tous les appuis qui leur sont destinés

Dans un discours prononcé le 25 mars 2021, le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, avait annoncé la mise en place d'un Fonds spécial national de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus doté de plus de 62 milliards MRO.

La gestion de ce Fonds qui fait l'objet d'un rap-

port bimestriel, avait été confiée à un Comité interministériel chargé d'organiser la réplique nationale à la pandémie.

En plus de ce comité interministériel, il a été procédé à la mise en place d'un Comité de suivi de l'exécution des interventions du Fonds composé d'acteurs issus de tous les horizons.

Pour mieux éclairer l'opinion sur les interventions du Fonds spécial national de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus, Horizons a pu recueillir les opinions de certaines personnalités membres du Comité de suivi.

□ Par Sneibe / Maghlah

Aïssata Lam, Membre de la Commission Covid, représentant les Mauritanien(ne)s de la Diaspora :

« L'expérience est intéressante et il serait opportun de la repiquer dans d'autres instances de décisions »

Le Fonds de Solidarité Covid mis en place par S.E.M le Président de la République a été un outil important dans la lutte contre la Covid-19 dans le pays. En plus de la mobilisation importante de fonds pour aider à pallier aux effets socio-économiques de cette pandémie, j'ai été très inspirée par l'élan de patriotisme des Mauritanien(ne)s, qui a été mis en avant avec la contribution du/de la Mauritanien(ne) lambda à ce fonds. C'était un signal fort et la volonté de chacun d'apporter sa pierre à l'édifice.

De plus, la volonté de transparence du Président de la République s'est matérialisée par l'instauration de la Commission de suivi de ce fonds, qui de par ses prérogatives, a eu accès à tous les documents retraçant les dépenses et les engagements pris. Le Ministre des Finances s'est personnellement impliqué afin que notre travail se fasse dans les meilleures conditions possibles et que nous ayons accès à tous les fichiers demandés pour assurer le suivi. Une expérience je pense intéressante et qu'il serait opportun de repiquer dans d'autres instances de décisions.



Une première dans l'histoire du pays

Pour **Hacen Ould Taleb**, président du Groupement national des Associations Coopératives agro-sylvo-pastorales (GNAP), la mise en place du Fonds de lutte contre la Covid 19 « constitue une première dans l'histoire de la Mauritanie ».

Selon lui, Il n'y a jamais eu d'initiative pareille pour faire face à une maladie contagieuse qui touche la Mauritanie et le monde entier. « C'est ici l'occasion de remercier le gouvernement pour cette initiative », a-t-il déclaré.

« Nous espérons que le Fonds puisse constituer la solution adéquate pour venir à bout de cette pandémie », a-t-il ajouté.

Je suis, précise Ould Taleb, membre de la Commission chargée du suivi de ce Fonds dont la gestion financière est confiée à un Comité interministériel. En raison de notre mission de suivi, nous recevons tous les deux mois un rapport du ministère des Finances sur la gestion de ce fonds covid et son exécution.

Nous effectuons couramment des visites sur le terrain pour voir concrètement ce qui s'y passe. Au cours de ces visites, nous-nous assurons si les populations qui devraient recevoir un appui en nature ou en espèce ont effectivement perçu les montants et quantités qui figurent dans le rapport que nous venons de citer. Aussi, nous les questionnons sur l'impact de ces allocations sur leur vie quotidienne. Sont-elles au courant de l'existence de ce fond Covid et qui les a informées ?

Nous avons également fait la même chose au niveau des institutions chargées de l'exécution des différentes parties composant l'intervention du Fonds.

A ce titre, le comité a pris contact avec le bureau chargé de l'accès à l'eau des populations rurales auquel nous avons posé la question « Avez-vous reçu le montant figurant dans ce rapport et alloué à l'accès à l'eau ? ». Nous avons pu constater l'existence de trois factures impayées, dont ils attendent le règlement d'un moment à l'autre. Pour l'instant, c'est la seule contradiction constatée. Les responsables de ce bureau ont affirmé que leur institution se charge de la disponibilité en milieu rural aussi bien pour les populations que pour le cheptel.

« Nous avons aussi été à la Société mauritanienne d'électricité (SOMELEC) et à



l'Agence Taaazour, où nous avons pu constater la conformité avec les données du rapport du Ministère des Finances », précise le président du GNAP.

En plus de cela, poursuit-il, nous avons été chez les ménages pour leur demander directement afin de savoir s'ils ont reçu les 25.000 MRO et l'appui en denrées alimentaires qui leur est alloué. Tous ont déclaré avoir reçu l'intégralité de cette aide. Ils ont souligné que ce soutien était « indispensable pour leur survie ».

Et Hacem Ould Taleb d'ajouter : « En tant que membre du sous-comité social, j'affirme que c'est une première dans l'histoire du pays qu'une action du genre puisse toucher les vrais pauvres, lesquels ont déclaré ouvertement avoir reçu intégralement les montants et autres appuis qui leur sont destinés. Il y a lieu de reconnaître que la Délégation Taaazour a fait un travail sérieux pour lequel elle a employé 7000 jeunes ».

Selon lui, l'Agence Taaazour a pu constituer une base de données avec les contacts de tous les bénéficiaires (pauvres) qui ont reçu de l'aide par son canal, a ajouté Ould Taleb.

« Je pense en tant que président du GNAP que cette initiative (Fonds Covid) doit continuer à prendre en charge les populations en milieu rural, lesquelles en ont le plus besoin, en plus des plus pauvres. Nous estimons qu'on doit garder à l'esprit que la pandémie n'est pas encore terminée dans le pays et qu'on ne sait pas quand est-ce que elle le sera », a-t-il poursuivi. « Nous souhaitons qu'elle se termine le plus vite possible », a-t-il mentionné.

« Avant que cette pandémie ne soit totalement éradiquée, ce fonds doit continuer son action qui servira de modèle dans l'avenir », a-t-il conclu.

Selon le dernier rapport du ministère des Finances relatif à la gestion du Fonds Covid, sur 62,22 milliards MRO, 40,9 milliards ont été dépensés dans le cadre des interventions touchant à différents domaines.

Mariam Mint Sba'i, membre de la commission de gestion du Fonds spécial de solidarité sociale :

« Avoir pensé à une structure de contrôle du Fonds est un pas franchi dans le sens de la bonne gouvernance »

« Nous avons été pourvus, au sein de la commission de suivi du fonds Covid, de tous les chiffres et preuves renseignant sur les opérations effectuées. Ces rapports qui nous parviennent, aux dates fixées, sont précis et transparents, malgré quelques remarques de forme et des fautes sans conséquences importantes, souvent réparées dans les bilans suivants.

Quant à la contribution du fonds dans l'allègement de l'impact de la pandémie, nous ne disposons d'aucune étude précise, ni même d'un sondage d'opinion pour connaître l'appréciation des citoyens bénéficiaires, même si, en tant que membre de la commission de suivi et de contrôle, je considère que sa gestion a été empreinte d'une certaine transparence, partant de la nature cette gestion, de l'enregistrement et des décaissements. Les quelques insuffisances sont liées essentiellement à l'improvisation qui a caractérisé les premiers moments de la gestion du fonds, tels que les marchés de gré à gré. Ces dysfonctionnements ont été corrigés grâce à l'intervention de l'Inspection générale d'Etat qui avait permis la récupération de quelque 288 millions d'ouguiyas anciennes.

Je constate que ces insuffisances ont commencé à régresser avec la présentation de chaque rapport et la gestion s'améliore constamment en tenant compte des remarques de la commission de suivi du Fonds Covid. Je pense que les choses seront comme il faut et que l'expérience mérite d'être saluée pour ce qu'elle aura permis comme avancée sur la voie de la bonne gouvernance en instaurant cette commission de suivi du fonds Covid.



Le représentant de l'Association des maires de Mauritanie dans la commission de suivi du Fonds Covid :

La création de ce fonds est une idée d'avant-garde prise dans un contexte d'exception

M. Ahmed Mohamed Cheikh Ally, maire de Teyarett, et représentant de l'Association des maires de Mauritanie dans la commission de suivi de la gestion du Fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre la pandémie du Covid-19, a affirmé, dans un entretien avec l'Agence mauritanienne d'information (AMI), que la réaction de ce fonds émane d'une idée avant-gardiste décidée dans un contexte exceptionnel à tous points de vue.

Il a ajouté que le monde entier a été pris de court par l'apparition de cette pandémie qui n'a épargné aucun pays provoquant une secousse de grande ampleur qui a apporté des changements à divers niveaux, tant du point de vue économique que social et psychologique. Cela n'a épargné ni la circulation des biens et des personnes ni l'évolution de la maladie dont personne ne peut présager, à ce jour, la fin. Face à cette situation sanitaire et économique de plus en plus précaire, l'urgence se faisait sentir pour adopter un train de mesure pour, d'abord, atténuer l'impact psychologique sur les citoyens et, ensuite, faire face aux répercussions de la pandémie qui n'ont épargné aucun domaine de la vie de citoyens désemparés.

C'est dans ce cadre qu'a été créé le fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre la Covid-19, mais également l'instauration de mesures barrières, sur instruction des plus hautes autorités nationales, ce qui allait exiger de l'Etat, comme dans les autres pays du monde, la mobilisation de ressources énormes pour limiter les impacts de la pandémie sur la vie des populations.

Dans la stratégie de « containment » de la pandémie, le ministère de la santé a été le fer de lance de la lutte, alors qu'en réalité, il se trouvait dans une situation ne lui permettant pas de supporter, à lui seul, l'effort national, au moment où il devenait également difficile d'importer les équipements et médicaments, tels les masques et les respirateurs, parce que la course effrénée pour se les procurer était lancée par les pays de la planète qui ont cédé à une sorte d'hystérie générale.

C'est pour permettre au ministère de la santé de faire face à cette situation difficile que les plus hautes autorités du pays lui ont alloué une partie importante des ressources du fonds spécial pour l'achat de masques, de respirateurs, de tests d'ambulance. Disons, en un mot, qu'il fallait une mise à niveau de notre système de santé pour faire face à la pandémie.

Le représentant de l'AMM dans la commission a ajouté qu'à ce jour, les dépenses en santé ont dépassé les 13 milliards d'ouguiyas sur un total de 40,98 milliards déjà dépensés du Fonds de solidarité. Il a souligné que le résultat d'un tel choix est probant car, grâce à ces ressources, le département couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire national, en termes de riposte Covid, qu'il s'agisse des tests ou de la prise en charge des malades, en passant par



les équipements, les ambulances ou encore les respirationneurs pour faire face à une pandémie qui sévit encore.

En ce qui concerne les autres décaissements du Fonds, Ould Ally a précisé qu'il s'agit de dépenses en faveur des couches les plus défavorisées de la population, et qui ont profité à quelque 396293 familles sur toute l'étendue du territoire national, dont 4000 à Nouakchott, des exonérations fiscales qui ont atteint plus de 18 milliards d'ouguiyas, et 2 milliards d'ouguiyas supportés par l'Etat sur les factures d'eau et d'électricité d'une certaine catégorie de citoyens ainsi que d'autres dépenses sociales d'importance.

Le maire de Teyarett a loué les efforts qui ont permis la mobilisation des ressources financières nécessaires, au moment opportun, qu'il s'agisse des 25 milliards décaissés rapidement par l'Etat, pour annoncer l'ouverture du Fonds, ou du sursaut national à tous les niveaux (hommes d'affaires, acteurs politiques, simples citoyens) ou encore de la contribution des partenaires techniques et financiers de notre pays pour faire face à cette situation particulière.

Le représentant de l'Association des maires de Mauritanie au sein de la commission de suivi du fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le Covid-19 a rappelé que la pandémie est toujours là et que la prudence doit être de mise, tant sur le plan officiel que populaire, jusqu'à la disparition complète de ce fléau planétaire. Il a demandé aux autorités publiques de continuer à supporter les charges de l'approvisionnement en eau dans le milieu rural, à apporter leur soutien aux couches défavorisées pour les aider à supporter les impacts de la pandémie sur leurs conditions de vie, à renforcer notre système de santé et à se préparer, de manière

permanente, à faire face à tous types de fléaux ou de catastrophes, avec la célérité qu'il faut.

En ce qui concerne le travail de la Commission et les missions qui lui sont confiées, M. Ahmed Mohamed Cheikh Ally a indiqué que les institutions avec lesquelles elle est en relation la traite avec toute la considération requise, en respect du décret l'instituant, ajoutant que ses membres reçoivent les rapports détaillés, une semaine avant les réunions, et font connaître leurs remarques qui sont prises en compte. Le représentant de l'AMM a déclaré que la constitution de la commission est également une première dans son genre dans la gestion des affaires publiques, puisque, des structures similaires étaient formées pour des missions déterminées, prenant fin quand les objectifs sont atteints, alors que celle du fonds spécial est différente dans sa composition et dans les missions qui lui sont assignées. Cette commission, composée de 25 membres, est présidée par M. le ministre des Finances et comprend des représentants des élus, des partis politiques, de l'association des ulémas et imams de mosquées, du conseil économique et social, de la presse et des partenaires techniques et financiers. Elle est mise sous tutelle d'une commission plus grande, présidée par M. le Premier ministre, qui décide des allocations du fonds, suivant les lois régissant les dépenses publiques et sous le contrôle direct, en amont et en aval, de la Cour des Comptes et de l'Inspection générale d'Etat (IGE).

Et partant de ce qui précède, ajoute le maire, nous pouvons dire que la gestion du fonds de solidarité se fait en toute transparence à travers la participation de tous les acteurs nationaux et des partenaires techniques, le suivi et le contrôle de toutes les opérations comptables qui sont par la suite archivées pour être consultées plus tard, quand c'est nécessaire. Tout comme l'obtention par la commission d'un rapport détaillée, tous les deux mois, et la possibilité qu'ont ses membres de proposer les amendements qu'ils jugent nécessaires, sont des facteurs ayant aidé à la transparence de la gestion du Fonds et à orienter ses ressources vers les domaines prioritaires pour faire face à la pandémie, comme la santé et les interventions à caractère social.

Nous signalons enfin que les ressources du Fonds ont atteint, selon le dernier rapport de la commission concernée par sa gestion, 62,22 milliards d'anciennes ouguiyas dont 40,98 milliards ont été utilisés et 21,24 milliards encore en caisse.

Innovation dans la prise en charge des préoccupations des populations

L'initiative du Fonds de lutte contre la pandémie de la COVID 19 a été une réussite sur tous les plans, a déclaré **Mohamed Abdallahi Ould Eljili Ould Entehah**, représentant de l'Union nationale du Patronat de Mauritanie.

Il a rappelé que le Fonds a été doté d'un financement de 62,22 milliards MRO, avec une contribution de l'État qui représente 32% et une autre des partenaires de l'ordre de 22%, tandis que les contributions des institutions publiques et privées et des particuliers représentaient 22% et les subventions en nature 24%.

Ould Eljili a ajouté que les partenaires au développement ont également contribué avec une enveloppe financière estimée à 39,1 milliards MRO, dont 33,1 milliards ont été déjà mis en place. Selon lui, plus de 40 milliards des ressources du Fonds de lutte contre la Covid 19 ont été allouées au domaine



de la santé pour la prise en charge des patients Covid et dans le domaine social à travers l'appui en espèces destiné aux ménages les plus vulnérables.

« Grâce aux ressources du Fonds, les dépenses d'eau et d'électricité de milliers de ménages ont été prises en charge pour atténuer les répercussions économiques de la pandémie sur la population, ce qui a représenté une réponse rapide de l'État dans cette circonstance particulière », a-t-il souligné.

Et de saluer l'initiative des contributions privées au financement du Fonds qui signifie une nouvelle approche pour la prise en charge des préoccupations des populations et contribue à l'ancrage de la culture de la solidarité face aux crises.

Ould Eljili a particulièrement loué la contribution des hommes d'affaires qui a été de plus de 3 milliards MRO et qui « exprime un élan de spontanéité et de générosité sans précédent ».

Fonds spécial national de Solidarité sociale et de Lutte contre le coronavirus :

Du discours aux actes

Il y a près d'un an, plus précisément depuis le 13 mars 2020, notre pays enregistrait son premier cas de contamination à la pandémie du Covid-19.

Dans quelques jours, soit le 25 mars 2021, nous serons également au rendez-vous du premier anniversaire du discours de Son Excellence le Président de la République, au cours duquel, il a annoncé la création d'un Fonds national de solidarité sociale pour lutter contre le coronavirus et ses conséquences.

Dans l'allocution défilant la pandémie, le Président de la République avait dit : « je voudrais réaffirmer, à tous, que le combat contre la pandémie implique une mobilisation générale constante et une action continue pour impulser une synergie de toutes nos forces vives : administration publique, partis politiques, leaders d'opinion, opérateurs économiques, structures communautaires et de manière générale, l'ensemble des citoyens.

En conséquence, j'invite l'ensemble des citoyens à s'impliquer activement dans le combat que nous menons contre la pandémie du coronavirus qui constitue une réelle menace pour notre peuple et pour notre nation ».

Il est mis en exergue, dans ce paragraphe du discours, que faire face à la pandémie devrait être la responsabilité de tous, que tout un chacun doit y participer ; ce qui allait se concrétiser plus tard sur le terrain, à travers les contributions au fonds, auxquelles les Mauritaniens, toutes catégories et toutes appartenances confondues, à l'intérieur et à l'extérieur, ont participé.

Un élan qui s'est traduit davantage à travers le décret n° 066/2020, en date 4 mai 2020, créant une commission nationale de suivi de l'exécution du fonds spécial de solidarité sociale et de lutte



contre le coronavirus, composée des représentants de l'Assemblée Nationale, de l'institution de l'Opposition démocratique, du Conseil Economique Social et Environnemental, des Conseils régionaux, de l'Association des maires de Mauritanie, des Oulémas et Imams, du Patronat, des Centrales syndicales des travailleurs, de la société civile, des partenaires techniques et financiers, de la presse et de la diaspora.

Ce comité reçoit, régulièrement, tous les deux mois, un rapport du Comité Interministériel chargé de la gestion et du suivi de la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Ce rapport présente, de façon détaillée, l'exécution bimestrielle du volume des ressources et la nature

des dépenses au cours de cette période.

Les recettes totales dudit Fonds ont atteint 62,22 milliards ouguiyas anciennes, montre le dernier rapport (de janvier et février), selon lequel, les décaissements faits depuis la création sont de 40,98 milliards ouguiyas anciennes, soit 65,8% de ses ressources.

Ce montant décaissé se répartit entre le secteur de la santé et les dépenses en faveur des couches vulnérables affectées par la pandémie à travers des aides directes (kits alimentaires et distributions en espèces), la prise en charge des frais de l'électricité et de l'eau pendant deux mois, des exonérations fiscales ... etc.

Le Fonds a contribué à faire face à la pandémie et à réduire ses impacts économiques et sociaux.

Il nous suffit donc de connaître qu'avec l'apparition de la pandémie, il ne se trouvait dans tous les hôpitaux de notre pays que quatre respirateurs seulement.

Par conséquent, il n'est pas surprenant, que la moitié des ressources du Fonds soit orientée vers le secteur de la santé et l'autre moitié vers l'allègement des impacts économiques et sociaux de la pandémie.

La création de ce Fonds a constitué une importante idée pour faire face à la pandémie, qu'il y a lieu de renforcer pour relever tout défi de ce genre qui pourrait surgir à l'avenir ; ce qui appelle à consentir davantage d'efforts pour tenir informée l'opinion publique nationale et les partenaires internationaux des diverses dépenses effectuées sur les ressources du fonds.

Mohamed Lemine O. Vadhel

ENSEMBLE POUR ÉRADIQUER LA COVID-19





ISO 9001

CERTIFICATION

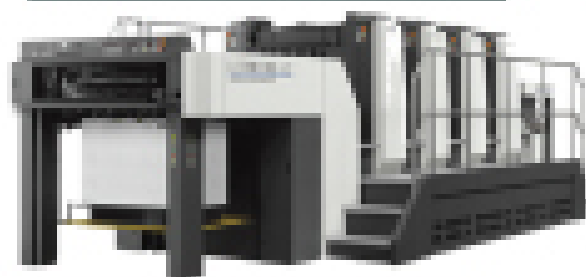


مطبعة المزايا
Imprimerie Al Mazaya



Nous poussons toujours plus loin nos engagements envers vous.
L'imprimerie Al Mazaya est fière de vous annoncer l'obtention de
la certification **ISO 9001** version 2015.

Impression offset



Impression numerique



Impression banderoles



Nos Services

- Agenda
- Bloc Note Standard/ Personnalisé
- Cahier
- Carte de Visite
- Chemise à rabat
- Carnet de souche
- Dépliant
- Papier en-tête
- Impression personnalisée
- Etc

we print
in Mauritania

www.imprimerie-mazaya.com
43 33 01 23 - 43 33 02 03 | bonjour@imprimerie-mazaya.com